



VIVRE A PASSY

Le magazine de
la commune
de Passy

#6 - Avril 2024

Développement durable

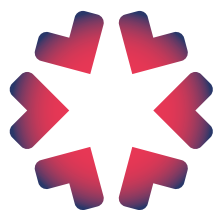


FLOCON VERT



www.ville-passy-mont-blanc.fr





Magazine dédié à l'action de la municipalité de Passy ainsi qu'à celles et ceux qui font vivre la commune.

L'équipe éditoriale

Directeur de publication

Raphaël Castéra

Rédactrice en chef

Valérie Castruccio

Rédaction

Raphaël Castéra

Valérie Castruccio

Delphine Chatrian

Thibaut Piegay

Christèle Deker

Régie publicitaire

Médiagraphe

Photographies

Godefroy de Maupéou

Mairie de Passy

Istock

PVS Company

MBVL

Anne Gascoin

Conception

Magazine imprimé par

Imprimerie Gutenberg

Maquette conçue par

Bureau42

Mise en page

Thibaut Piegay

Thomas Sturm


Retrouvez-nous

sur les réseaux

 ville-passy-mont-blanc.fr

 @Mairie-de-Passy

 @Mairie-de-Passy

 Commune de Passy
Pays du Mont-Blanc

Ce magazine est imprimé sur papier recyclé.

Tirages : 6 300 ex.

Vivre à Passy est distribué à vélo.



13.



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Un lieu de proximité, une relation privilégiée entre lecteurs et bibliothécaires bénévoles pour faire découvrir à tous la variété, entre tradition et modernité, de la lecture.

18.



Atout SPORT

Un contrat tripartite pour ouvrir toutes les pratiques sportives à tous les enfants et pourquoi pas découvrir les futurs champions de sport adapté !

20.

Sous l'aile de ... MONT BLANC VOL LIBRE

Le club passerand organise le Championnats de France de parapente du 9 au 15 juin, l'occasion de revenir sur l'histoire de ce club de passionnés d'envols.

25.

PASSY en plein développement DURABLE

Energies renouvelables contre gaz à effet de serre, maîtrise des consommations, comment Passy se développe en réduisant son impact sur l'environnement.

04. A voir à vivre

06. Redécoupage électoral

09. Déchets et compostage

10. Les réalisations

16. Taille, fauchage

22. Le budget

30. L'urbanisme

32. Les aménagements

35. Métallerie Metz

36. Synthèse Bilan mi-mandat

41. Le coût des incivilités

42. Vu et vécu

Préparer la vie de demain



Le nouveau service « Déj'Ainés » a déjà ses habitués. Autour d'un déjeuner de qualité préparé par la Cuisine Municipale, les Passerandes et Passerands de plus de 65 ans peuvent venir seuls, entre amis ou en famille. L'essentiel est de leur donner la possibilité de partager un moment convivial entre habitants et quelques fois, entre générations avec les enfants des centres de loisirs ou des écoles.

Ce lien, c'est le fondement de toute société humaine. De plus en plus fragilisé par l'évolution des comportements et la prédominance des outils numériques, il nous appartient de le faire vivre dans les six cœurs de Passy. Le corps social constitue un des trois piliers du Développement Durable, le thème de cette édition. Si les directives européennes et les lois nationales orientent les politiques en matière d'environnement, les

collectivités doivent être le premier niveau d'action. En nous appuyant sur le second pilier, le fruit de l'activité économique, nous nous employons dans la mesure du possible, à réduire l'impact de nos choix sur l'environnement qui est le cœur du Développement Durable.

Alors pourquoi cette stratégie ? Selon les scientifiques du GIEC, les effets du réchauffement climatique sont deux à trois fois plus rapides dans les Alpes que sur le continent. Avec une nette accélération depuis les années quatre-vingts. A l'issue de la COP 21¹, les Accords de Paris en 2015, ont fixé pour objectif de contenir la hausse moyenne de la température mondiale entre 1,5 et 2 °C par rapport à la période préindustrielle de 1850 - 1900. Ce ne sont pas que des chiffres. De + 1° depuis le siècle dernier, la moyenne entre 2010 - 2019 est à + 0,97° C. Conséquence

directe de l'activité humaine sur les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), la principale cause est connue ; la combustion des énergies fossiles.

En développant la production d'énergies renouvelables sur les infrastructures communales, nous réduisons notre dépendance au pétrole et au gaz fossile, tout en diminuant leur coût. Mais ce combat est aussi lié à celui pour la qualité de l'air. C'est pourquoi nous accompagnons les habitants vers des modes de chauffage plus vertueux. Passy est la seule commune à avoir doublé le Fonds Air Bois EnR depuis 2020.

Nous avons le devoir de tout mettre en œuvre pour les générations futures. A nous de faire en sorte qu'elles soient fières de nous.

Bien à vous. ■

— **Raphaël Castéra**

Maire de Passy
Vice-président de la CCPMB

1 Conférence des Parties. 196 pays ayant ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique

RÉUNIONS PUBLIQUES PRINTEMPS 2024 À 19 H

- › **Chedde** Vendredi 31 mai • Salle Paroissiale
- › **Chef-lieu** Mardi 4 juin • Salle du conseil en Mairie
- › **Plateau d'Assy** Vendredi 7 juin • Cinéma
- › **Marlioz** Mardi 11 juin • Parvis des Fiz
- › **Les Plagnes/l'Abbaye** Vendredi 14 juin • École de l'Abbaye

À VOIR, à vivre

Les faits marquants
de la commune
en bref



Mardi, c'est marché !

Traditionnel lieu de rencontre, d'échanges et d'achats ; le marché de Passy se tient à Chedde chaque mardi matin de 8h00 à 13h00. Ce « p'tit marché » de la place Abbé Francis Berger est l'endroit idéal pour trouver des produits frais et locaux. Fruits, légumes, viandes, produits laitiers, c'est le circuit court par excellence. Profitez de sa convivialité, ainsi que de la proximité des autres commerces de Chedde ! ■

Passy, à deux pas du tapis rouge !

Novembre 2021, la commune de Passy est sollicitée pour le repérage d'un long métrage avec pour toile de fond la montagne. Cela tombe

bien. Delphine Chatrian, Maire-adjointe à la Culture et le réalisateur passerand Godefroy de Maupeou, visitent plusieurs sites avec l'équipe de production à la recherche d'une grande bâtisse de plusieurs étages, en pleine nature. L'histoire ? Un couple et leur fils malvoyant vivent depuis un an loin de tout en pleine montagne. Le père est un jour retrouvé mort au pied de la maison. Accident, suicide ou homicide ? Une enquête est engagée et le procès permet à l'adolescent de découvrir la vie de ses parents... La suite, on la connaît. "Anatomie d'une chute" reçoit la Palme d'Or au Festival de Cannes 2023, l'Oscar du meilleur scénario original à Los Angeles, ainsi que plusieurs récompenses internationales. Une consécration pour la réalisatrice Justine Triet qui a finalement choisi la Maurienne pour tourner ce chef d'œuvre du cinéma français. ■



Mange tes brocolis, c'est anti-gaspi !

Intercommunal, le challenge anti-gaspi est programmé le 5 avril cette année. Il concerne toutes les écoles de la commune régalingées par la Cuisine Municipale ! L'an passé c'est l'école du Plateau d'Assy qui s'est démarquée et l'a remporté avec moins de 21,4 g/enfant. Grâce à cette dynamique municipale, le gaspillage alimentaire a diminué sur l'ensemble des écoles dont la moyenne est largement plus basse que la moyenne nationale. Au menu : pizza au fromage, sauté de bœuf, brocolis (bio) persillés & banane, une action à laquelle participent évidemment les enfants du comité de restauration ! ■



Recherche médecin(s) pour la Maison Médicale du Plateau d'Assy !

Une large campagne de communication a été engagée par la mairie depuis le départ des deux médecins généralistes en octobre dernier. La Maison médicale du Plateau d'Assy offre de très bonnes conditions de travail : patientèle existante, locaux professionnels récents (2019), loyer et charges modérés et surtout, une équipe médicale motivée. Avec des profils complémentaires, elle se compose de 2 infirmières, 2 kinésithérapeutes, 1 sage-femme, 1 psychologue, 1 ostéopathe et 1 pharmacien. ■

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :

- > **Sabine De Marne**, sage-femme représentante de la maison médicale : sabinedemarne@orange.fr
ou +33 (0)6 75 34 10 32.
- > **Pierre-Olivier Carra**, Directeur Général des Services
- Mairie de Passy : po.carra@mairie-passy.fr

L'actualité du Conseil Municipal des Enfants

Bien installé désormais, le Conseil Municipal des Enfants vous invite à sa première action pour la commune. Les jeunes élus, attentifs à leur cadre de vie, vous attendent le samedi 6 avril pour un ramassage des déchets dans la forêt de Chedde. Rendez-vous à 9 h 15 devant la salle des Cités Jardins, à proximité de l'Aire de Jeux des Nids, 166 avenue du Mont-Blanc. Un petit encas clôturera la matinée ! ■



Passy, ville ambassadrice du don d'organes

Le « ruban vert » porte l'image de cette belle cause. Il est le symbole du don d'organes et aussi le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donateurs, source d'espoir pour les patients en attente.

Le don d'organes a besoin de tous. Avec 27 000 hommes et femmes nécessitant chaque année un don, le nombre de greffes réalisées est de l'ordre de 6 000, entraînant 1 000 décès par manque de greffons. Passy a donc décidé de devenir ambassadrice de cette cause vitale, en arborant ce ruban ou en soutenant les manifestations organisées par les associations référentes.

Le don d'organes, si vous êtes donneur, parlez-en maintenant ! ■



Redécoupage électoral, à noter avant de voter !

Le 9 juin prochain, auront lieu les élections européennes. Dans un climat, loin d'être serein, la guerre en Ukraine aux portes de l'Europe, plus que jamais votre voix peut faire la différence.

Le rôle et le travail d'un député européen ne se limitent pas à participer aux séances plénières qui se déroulent à Strasbourg. Bien qu'ils soient élus au suffrage universel, sur des contingents nationaux, la plupart des 754 députés s'inscrivent dans l'un des 7 groupes politiques transnationaux reconnus au Parlement. Un groupe doit comporter au moins 25 membres appartenant à au moins 7 nationalités. Ils représentent des sensibilités politiques présentes dans la plupart des Etats de l'U.E ; ils sont membres des commissions spécialisées qui siègent à Bruxelles. En tant qu'élu, l'eurodéputé se doit d'être à l'écoute des citoyens et d'échanger avec eux. Son travail législatif le conduit aussi à rencontrer les fonctionnaires des institutions et divers acteurs associatifs ou professionnels.

Chaque année les bureaux de vote sont validés par arrêté préfectoral. Le critère principal étant le nombre de votant par site - entre 800 et 1000 au maximum - un nouveau découpage a été nécessaire à Passy puisque trois bureaux dépassaient ce plafond. En croisant les données démographiques et géographiques, un dixième bureau a vu le jour au Plateau d'Assy qui en compte désormais deux (n°3 et n°10). Ces derniers seront relocalisés dans l'école, de même que celui des Plagnes qui descendra à l'école de l'Abbaye pour une meilleure accessibilité. Renommés pour plus de simplicité, voici leur localisation :

BUREAU DE VOTE	LIEU - ADRESSE
N° 01 Passy chef-lieu	Mairie - 1 Place de la Mairie
N° 02 Chedde Faubourg	École Chedde-centre 226 Gde Rue S. Allende
N° 03 Assy d'en Haut	École Plateau d'Assy 106 Rue des clairs
N° 04 L'Abbaye - Les Plagnes	École de l'Abbaye 62 Rue du Lycée
N° 05 Marlioz Pérouse	École de Marlioz 61 Av. des Gdes Platières
N° 06 Chedde le Haut	École Chedde-centre 226 Gde Rue S. Allende
N° 07 Passy La Motte	École chef-lieu 65 Av. Henri Ducoudray
N° 08 Marlioz Platières	École de Marlioz 61 Av. des Grdes Platières
N° 09 Chedde Les Nids	École Chedde-centre 226 Gde Rue S. Allende
N° 10 Assy d'en Bas	École Plateau d'Assy 106 Rue des Clairs

LE SERVICE POPULATION EN CHIFFRES

2133

Cartes Nationales d'Identité délivrées, dont 775 hors commune

1723

Passeports délivrés, dont 846 hors commune

11488

habitants à Passy en 2024, d'après les chiffres des recensements annuels 2023

INFO +

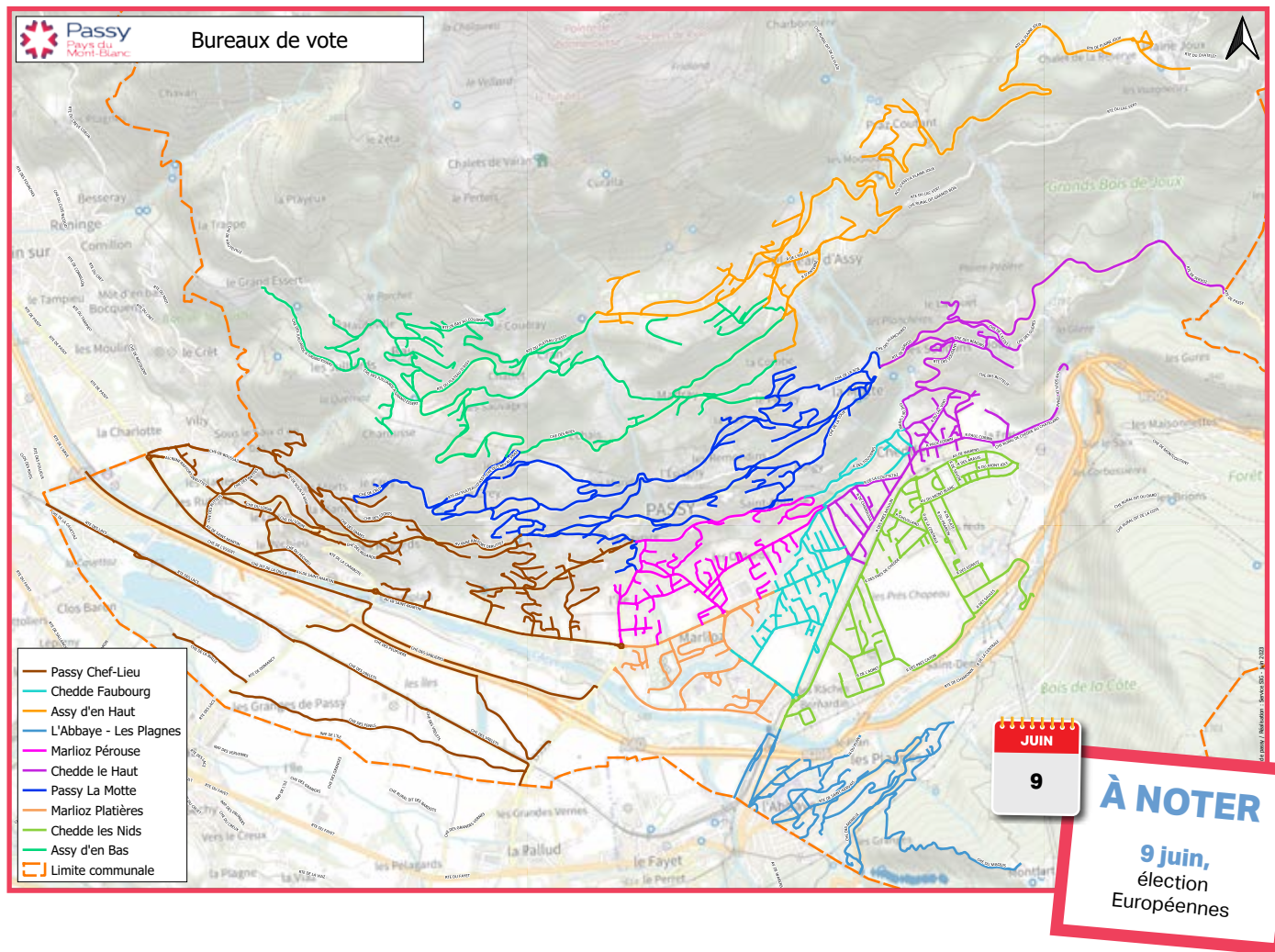
QUI PEUT VOTER ?

En vertu de la citoyenneté européenne, pour élire les députés français au parlement européen, il suffit de résider en France et d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire européenne de la commune. Ce qui est possible jusqu'au 1^{er} mai 2024 !

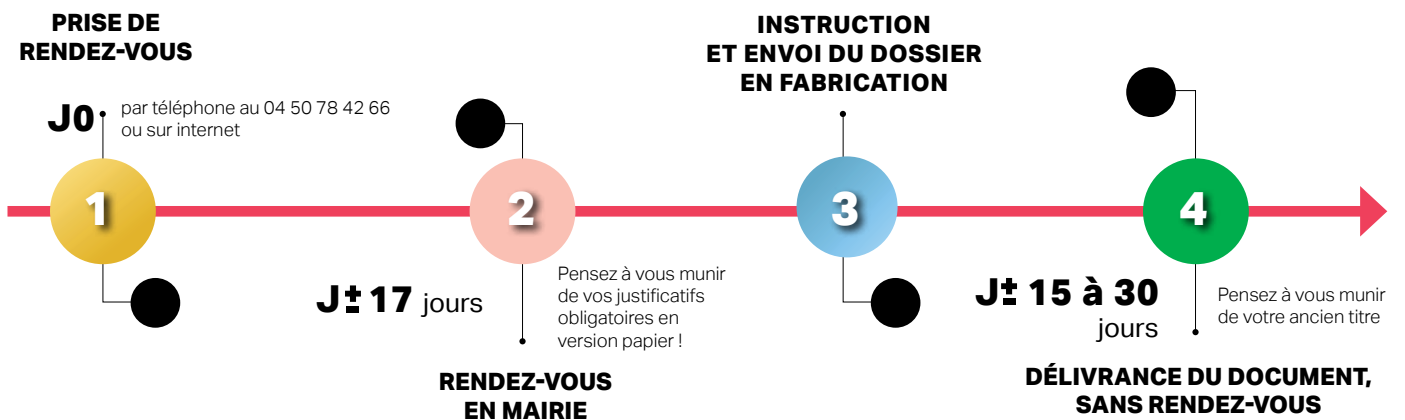
PARTICIPEZ AUTREMENT !

Lors des scrutins, des bénévoles (assesseurs) tiennent les bureaux de vote accompagnés des élus. Si vous souhaitez découvrir les coulisses des élections, et participer à cette démarche citoyenne, contactez le Service Population au : au **04 50 78 42 66** ou par mail à **population@mairie-passy.fr** ■

LA CARTE DES BUREAUX DE VOTE 2024



CHRONOLOGIE D'UNE DEMANDE DE DOCUMENT D'IDENTITÉ



Garage DUCOUDRAY
F. KERREL



DC Dacia

Réparations - Vente
véhicules neufs et occasions

899 av. de l'Aérodrome - 74190 Passy - Tél. 04 50 78 33 77

Electricité Générale
Chauffage électrique - Rénovation et installation
Bâtiment & Industrie

SAS G. Jiguet
35 Avenue des Raches - 74190 Passy
Tél. 06 42 09 39 50 - Email : jiguetgelec@gmail.com

GROUPAUTO TOP GARAGE GARAGE MOSCA

Mécanique • Carrosserie • Peinture
Réparations toutes marques • Ventes

Avenue de l'Aérodrome
CHEDDE - 74190 PASSY

☎ 04 50 78 06 75
sarl.mosca74@gmail.com

Allianz 

Particuliers, construisons un projet ensemble !
Professionnels, quel que soit votre secteur
d'activité, nous avons l'assurance qu'il vous faut !

Une équipe
à votre service

Thierry Sejmowski
Agent Général

Allianz 

Assurances, Garantie
Services financiers

Allianz 

Thierry Sejmowski - 88, rue du Mont-Blanc - 74700 Sallanches
Tél : 04 50 58 07 84 - h974361@agents.allianz.fr
N° de Réassurance : 07 029 699

SACP

ASSAINISSEMENT & BALAYAGE
CURAGE - DEBOUCHAGE
POMPAGE FOSSES
CONTROLE VIDEO DE RESEAUX

04.50.93.62.41

www.sacpmonblanc.com

Delphine
ORTHOPEDIE

06 66 20 38 73
sur rendez-vous

Doctolib

- Semelles orthopédiques et bilans podologiques
- Prothèses mammaires externes et lingerie adaptée
- Orthèses de main sur mesure
- Compression veineuse et lymphologie
- Gains de chirurgie esthétique et bariatrique
- Chaussures thérapeutiques
- Attelles de série

1121 Av. du Docteur Jacques Arnaud
74190 PASSY

COMBIEN VAUT MON BIEN EN 2023 ?

Venez voir dans notre agence ou sur century21.fr



ESTIMER, C'EST NOTRE MÉTIER CENTURY 21

Espace **Quai Sud**

Nouvelle Résidence à Sallanches

du 2 au 4 Pièces

Le Mont Joux

une promotion

AVENEL PROMOTION

CENTURY 21.
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21. Patrick Avenel
170, Place Charles Albert 74700 SALLANCHES

04 50 58 01 61

Déchets, compostage, DES ACTES VOLONTAIRES

Alors que la quantité d'ordures ménagères traitées par le SITOM est répartie à la hausse depuis 2022, le tri est d'une importance capitale, si l'on souhaite un jour réunir les conditions pour parvenir au « zéro déchet ».

On les croise à des endroits stratégiques, choisis en fonction de la population résidant à proximité, de la sécurité d'accès et de la place pour stationner. Les Points d'Apports Volontaires (PAV) sont primordiaux dans la chaîne de tri. Face aux trop nombreux dépôts sauvages qui jonchent leurs abords, la commune a décidé (avec le soutien financier de la CCPMB qui les réalise) de modifier leur aspect. Ainsi les PAV situés traverse des Marais, aux

Soudans, aux Outards, au Plateau d'Assy et à Martel de Janville sont désormais d'un seul tenant, habillés de pierres. Ce petit détail, esthétique, vise à dissuader de laisser des encombrants (parfois nominatifs), alors qu'ils devraient être déposés en déchèterie. Pour rappel celle-ci est ouverte le lundi de 14H00 à 19H00 et du mardi au samedi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00 en horaires d'été, qui changent en octobre. ■



INFO +

Je composte, tu compostes, nous compostons. Le compost a la cote et le SITOM des Vallées du Mont-Blanc peut être fier de son engagement depuis 2009. À Passy, sur les 1469 foyers équipés, 10 % l'ont été rien qu'en 2023. En 2022, les biodéchets détournés des ordures ménagères représentaient déjà 175 kg/foyer équipé/an. Quatre nouveaux sites de compostage partagés privés ont vu le jour en 2023, deux en établissements professionnels (Parassy et la SEMER) et deux en pied de résidence (Les Touvières et Le Chalet de la Size). Ils rejoignent les 27 sites déjà présents sur Passy. En 2024, plusieurs composteurs publics seront installés sur la commune dont le premier sur le parking du boulodrome : pensez-y, ce sera toujours autant d'ordures ménagères à ne pas incinérer !

Vous êtes une copropriété ou une entreprise, vous désirez installer un site de compostage : contactez le SITOM des Vallées du Mont Blanc. ■



LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune effectue aussi un ramassage des gros encombrants à domicile, de mars à octobre, le dernier mercredi du mois. Demande de rendez-vous 72 heures minimum au préalable.

**Renseignements :
04 50 78 42 56**



AGIR, pour un quotidien plus agréable

Moins de bruit pour l'école de l'Abbaye

Achévé en janvier, le nouvel écran anti-bruit a changé la vie des élèves et du personnel de l'école de l'Abbaye. Inscrit au budget 2023 après la sensibilisation des élus par les parents et enseignants lors d'un conseil d'école, le chantier a également permis l'élargissement du trottoir pour le confort et la sécurité des usagers.

Vanessa Tournier, Maire-adjointe aux Affaires Scolaires, précise que « les professionnels de l'éducation savent qu'au-delà des troubles auditifs, le bruit est facteur d'anxiété et de troubles du sommeil. La réduction du bruit permet d'apporter plus de sérénité dans l'école ». L'ouvrage d'une longueur de quatre-vingt mètres pour une hauteur de deux mètres est composé d'un cœur en laine de roche de 50mm pris dans un treillis synthétique et recouvert de



Moins de bruit et plus de protection pour les enfants de l'école de l'Abbaye.

bois. Le coût de ce chantier mené par Terelian et Benedetti Guelpa, qui s'est achevé par l'enrobé du trottoir élargi de 50 cm, s'élève à 250 000 € TTC. Les relevés réalisés sur le terrain montrent une réduction significative des décibels à moins de 50 dB, respectant les recommandations de

l'OMS¹. Sur la route de Saint-Gervais à l'Abbaye, des pics à près de 80 dB avaient été relevés. Selon tous les utilisateurs de l'espace extérieur « cela n'a plus rien à voir ! ». Mission accomplie. ■

¹ Organisation Mondiale de la Santé.

Des jardins, des palabres... et pour Félicie aussi !

À Chedde, l'équipe municipale a souhaité créer des jardins partagés dans le même esprit que « Le jardin des Palabres » géré par l'association Colocaterres au Plateau d'Assy. Plutôt que de vendre le terrain constructible à proximité du parking du boulodrome, la municipalité a choisi d'en faire profiter les habitants. Ici, c'est l'association « Félicie aussi » qui assure le bon fonctionnement des 1000 m² mis à leur disposition. Suite à la convention signée le 2 mai 2023, les jardiniers ont eu le plaisir de

récolter très vite le fruit de leur travail sur les seize lots de 50 m². Idéalement situés entre Marlioz et Chedde, ces jardins partagés ont été équipés de seize abris individuels et un commun permettant aux bénéficiaires de ranger outils, bottes, chaises... Car si ce lieu permet de cultiver et récolter, c'est aussi un lieu de convivialité, d'échanges d'astuces et recettes dans la bonne humeur ! En avril, l'installation de seize récupérateurs d'eau parachèveront l'opération dont le montant total est de 100 000 €.





La gestion des forêts est nécessaire pour renouveler la biodiversité et favoriser leur adaptation au réchauffement climatique.

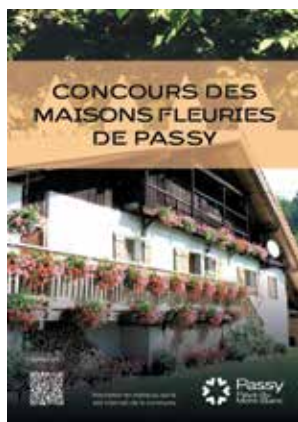
Bois de chauffage et gestion durable

Depuis 2016, la gestion des 986 ha de la forêt communale de Passy a été confiée à l'ONF pour une période de 20 ans. Le Code forestier prévoit que l'affouage (possibilité de réserver une partie des bois de la forêt communale à l'usage domestique des habitants) y soit pratiqué. La municipalité d'alors a préféré confier à l'ONF la gestion de ces coupes. Soit le bois est

vendu sur pied dans les parcelles (en général de petits arbres de 35 cm de diamètre maximum), soit sur une place de dépôt lorsque les arbres sont de taille supérieure. L'exploitation est alors réalisée par des professionnels. Les coupes respectant le plan de gestion durable, le bois de chauffage issu de la coupe de feuillus n'est pas forcément disponible chaque année.

En 2023 ce sont ainsi 220 m³ destinés aux habitants qui ont participé à l'équilibre forestier. Si vous souhaitez en bénéficier, rapprochez-vous du service Infrastructure Travaux Environnement dont le pôle développement durable gère les contrats avec l'ONF.

Par téléphone : **04 50 78 42 56** ou par mail à : **st@mairie-passy.fr**



Un concours qui reflorit

Abandonné depuis plus de sept ans sur la commune, le Concours des Maisons Fleuries a été relancé l'année passée par l'équipe municipale, sous la houlette d'Annette Bordon, Maire-Adjointe, à la Proximité et à la Démocratie Locale. Le printemps revenant, il est temps d'ouvrir les inscriptions pour 2024 ! À partir du 1^{er} avril, vous pourrez remplir le formulaire disponible à l'accueil de la Mairie, à Passy Accueil au Plateau d'Assy et téléchargeable sur le site internet. Ils sont à adresser à l'attention de Mme Annette Bordon. Rappel des cinq catégories : ancienne ferme, fenêtres/balcons/terrasses, commerces/parties communes d'immeuble, jardins (potagers et/ou fleuris) et maison traditionnelle. Chaque participant sera récompensé, les vainqueurs se verront offrir des places pour la saison culturelle, des forfaits de ski pour la station de Plaine Joux, des entrées à la piscine ou encore un abonnement pour le parking du lac (liste non exhaustive). Bêches et sécheurs n'attendent plus que vous !

Votre constructeur au Pays du Mont-Blanc



Construction à Ossature Bois CMI
Neuf & Rénovation
Charpente Menuiserie
Amélioration énergétique

www.berruex.com
04 50 78 17 49

GIRARD – BTP

06.31.30.40.40

TERRASSEMENT / VRD

MANUTENTION CAMION GRUE

2609 av Raffort Deruttet - 74190 PASSY

SAT

Mont Blanc

Société Alpes Transports
P.A.E du Mont-Blanc - 175, rue G. Toussaint - 74190 Passy
passy@sat-autocars.com
Tél : + 33 (0)4 50 78 05 33

Lignes Régulières

Cars Régions

FLIXBUS Ligne FlixBus Chamonix - Salanches - Genève & Aéroport

Jodel / BSV Ligne Chamonix - Courmayeur - Aoste

Transferts Privés

Transferts Gares - Aéroports

Excursion groupe et individuel

Voyages organisés

La SAT Mont-Blanc vous invite aux voyages !



www.sat-montblanc.com

Anne-Marie Lambert
à votre service depuis + de 10 ans
pour votre projet immobilier

Estimation gratuite



Acheter • Vendre • Louer • Gérer

Swixim®



INTERNATIONAL REALTY



Anne-Marie Lambert
Courtier en immobilier

06 11 13 08 72

am.lambert@swixim.com

www.swixim.com



Le marque-page de LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Fondée par le curé Pierre Baud dans les années 60, installée au Phalanstère jusqu'en 2004, la bibliothèque associative est devenue municipale en 2021.

Nouveau service, nouveau logiciel, nouvelle affiliation, les changements ont été nombreux pour l'équipe de bénévoles qui elle, poursuit son travail d'animation. Elles sont seize, en majorité retraitées, d'horizons différents. Certaines mêmes, issues des rangs des agents communaux, qui souhaitaient garder un lien avec

les enfants dont elles s'occupaient. C'est la force de cette bibliothèque de proximité, une relation privilégiée avec ses 950 lecteurs, majoritairement Passerands, qu'ils soient fidèles ou arrivés récemment ! La municipalisation a permis le recrutement de deux agents et d'accéder à l'offre de Savoie Biblio, bien plus étoffée en termes de prêt



PAROLE D'ÉLUE

Delphine Chatrian

Adjointe déléguée à la culture et au patrimoine

« La bibliothèque est une structure fondamentale qui porte la lecture publique pour les groupes scolaires et tous les habitants de Passy. La lecture joue un rôle clé dans la formation des petits et des grands, il n'y a pas d'âge pour bénéficier de toutes ses vertus ! L'équipe dynamique de la bibliothèque s'attèle à sa mission en vous accueillant et en étoffant les liens avec les autres acteurs, comme les organisateurs du Salon du Livre. »



Un groupe de bénévoles dynamiques et passionnés au service de tous les lecteurs.

et de formation, avec la volonté de l'équipe municipale, et de Delphine Chatrian, Maire-Adjointe à la Culture et au Patrimoine, de sensibiliser les enfants au plaisir de la lecture. En dehors de l'accueil des lecteurs adhérents, les écoliers découvrent donc eux aussi de petits trésors dans les rayons, bien accompagnés et conseillés par l'équipe de bénévoles.

Les CP et maternelles ont même un rendez-vous par trimestre, spécialement étudié pour eux, autour d'animations. Des créneaux sont également réservés à l'Institut Médico Educatif, aux crèches, aux accueils de loisirs et aux résidents de Passyfloire afin que chacun puisse (re)découvrir le plaisir de tourner les pages.

Dés herbée régulièrement, en supprimant des livres devenus trop anciens ou désuets, la bibliothèque est régulièrement enrichie de nouveautés ! Suggestion ou demande de lecteur, prix littéraires, le choix est d'inspirations multiples et très ouvert.

Parmi les plébiscités du moment: les livres sur le développement personnel, la Bande Dessinée et les mangas ! Sans cesse renouvelée, elle connaît un succès auprès de toutes les générations, aborde tous les thèmes. C'est pour cette raison qu'elle fera son entrée cette année au Salon International du Livre de Montagne. ■

INFO +

À CHAQUE LECTEUR SON LIVRE

Aux « classiques » romans de tous genres, ont été rajoutés des ouvrages spéciaux dits troubles « Dys », large vision (grands caractères) et quelques 218 supports audio. La bibliothèque possède également une série de livres dédiés aux sujets délicats à aborder en famille cancer, divorce, inceste, consentement ; afin de contribuer à amorcer un dialogue, libérer une parole. Un « bac » qui a du succès auprès des familles. ■





Atelier réparation de livre pour les bénévoles.

L'ACCUEIL DES ENFANTS

1189

scolarisés (dont 7 de l'IME)

172

des crèches

150

des Relais Petite Enfance

128

du FJEP

ET...

65

résidents de Passyflore

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
204, rue Paul Corbin

04 50 55 32 90
bibliotheque@mairie-passy.fr

LE SALON INTERNATIONAL OUVRE LE CHAPITRE DE LA BD...

Elle représente 20% du fond de livres de la bibliothèque à Passy. Elle, la Bande Dessinée. Plus d'un livre sur quatre acheté en France aujourd'hui est « dessiné » et son petit frère manga gagne du terrain. Il était donc logique que le 34^{ème} Salon International du Livre de Montagne l'accueille. À cette occasion, le concours Montagne BD a été lancé par Franck Abadie et Yann de Seréville. Prenant fin le 15 avril 2024, il viendra récompenser la meilleure bande dessinée dans les catégories suivantes :

- 1^{er} prix 2024 de la Bande Dessinée de Montagne
- Le prix « Coup de Cœur » du jury 2024 de la Bande Dessinée de Montagne

La remise des prix aura lieu le 9 août 2024, jour d'ouverture du Salon. En marge du concours, les visiteurs pourront participer aux ateliers, séances de dédicaces et conférences, réunissant montagne et BD.



À NOTER

9 août

Remise des prix du concours Montagne BD

... ET NOUS INVITE À AOSTE

En conviant nos voisins Valdôtains, c'est une partie de La Saint Ours qui sera présente à Passy du 9 au 11 août prochains. Autour des auteurs, artistes peintres, sculpteurs, artisans de la vallée d'Aoste inspirés par l'art pastoral viendront exposer leurs œuvres.

Parmi eux Fulvio Vicquéry, peintre et graphiste, auteur de l'affiche du Salon. Michele Turco, peintre oscillant entre abstrait et figuratif, il est également sculpteur de papier journal, créant le lien entre art et information autour de la communication. Donato Savin sculpteur sur pierre autodidacte, qui se laisse inspirer et contraindre par leurs variétés. ■

Haies, plantes invasives, fauchage... le menu du printemps



J'ai une haie

Propriétaire ou locataire, j'élague ou coupe régulièrement mes plantations à l'aplomb des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres. Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public), ni gêner la visibilité des piétons ou de la signalisation routière. Pour planter, je respecte un retrait de 50 cm de la limite de propriété si la haie est inférieure à deux mètres de haut, et si elle est supérieure à cette hauteur, il faut un recul de deux mètres. Pour préserver la biodiversité j'évite de le faire pendant la période de nidification du 15 mars au 15 août sauf pour des raisons de sécurité. ■

LE PLAN DE FAUCHAGE

Raisonné et étudié pour favoriser la biodiversité et la sécurité des usagers.

Entre mai et octobre, sur treize semaines au total, les quatre-vingt-dix-huit kilomètres des abords de voirie communales sont fauchés. Les deux conducteurs d'engins sont précédés par deux équipes au sol sécurisant la zone, puis suivis d'une balayeuse. Le territoire est divisé en deux secteurs (bas et haut) sur lesquels trois interventions sont programmées :

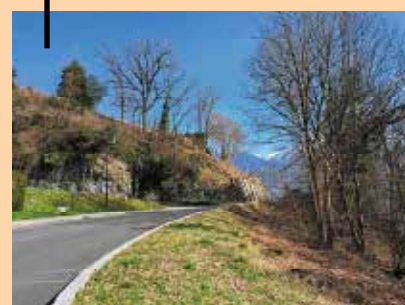
- Les passes de sécurité, en une semaine, permettent de dégager les carrefours et virages dangereux sans toucher aux fossés.
- Le fauchage complet à partir de fin mai pour le secteur bas jusqu'à Maffrey et début juillet pour le secteur haut (depuis Maffrey jusqu'à Plaine Joux).
- La passe de complément, un mois après la seconde phase, sur les zones où le fauchage est nécessaire. ■



Talus sous cimetière avant/après.

L'ENTRETIEN DES TALUS

Souvent difficiles d'accès, les agents des espaces verts passent partout où c'est possible afin de créer de beaux talus paysagers. Débroussaillage, arrachage, taille, comme récemment à la Combe Fleurie en aval du cimetière du Chef-lieu. ■



Je trouve des plantes invasives

Elles sont six, présentes sur notre territoire.

Avec risque sanitaire : ambrisie et berce du Caucase, on les trouve dans les cultures agricoles, les friches, les bords de routes et les berges de cours d'eau. Je les arrache en me protégeant avec des gants, lunettes ou visière et chaussures fermées. Je ne les composte pas.

Avec menace pour la biodiversité : balsamines, buddleia, renouées et solidages, présentes dans les cours d'eau sur berges, dans les fossés ou encore les bois humides, en bordure des voies de chemin de fer et des friches. Je peux les faucher et les arracher en enlevant bien les parties souterraines. Je ne les composte pas. ■

J'en détecte, je signale leur localisation à biodiversite@ccpmb.fr

Pour en savoir plus



Un bon comportement face aux chiens en alpage

L'agriculture a façonné les paysages de Passy qui compte de nombreux alpages toujours exploités (Lachat, Varan, Curalla, Platé, Villy, Moëde). Depuis 2020 le loup, de retour dans ces alpages peut être responsable de prédation sur les troupeaux.



Éleveurs et bergers ont plus que jamais besoin de leurs chiens pour guider et protéger leurs troupeaux.

Les chiens de travail destinés au pastoralisme se répartissent en deux catégories :

- les chiens de conduite : ils fournissent de l'aide au berger lors des déplacements, des regroupements et des recherches de bêtes perdues. Leur race dominante est le Border Collie.

- les chiens de protection : éduqués pour dissuader (et non attaquer) les prédateurs ; autonomes, ils veillent sur le troupeau jour et nuit. Prêts à éloigner tout intrus ; ce sont principalement des Montagne des Pyrénées (patou), des Berger d'Anatolie (Kangal) et des Transmontagne.

A l'approche d'un troupeau, il est nécessaire d'adapter son comportement pour ne pas en perturber la bonne marche, ni alerter

inutilement le(s) chien(s). Si cela est possible contournez-le largement. Si vous devez passer à proximité, adoptez ces réflexes :

- restez calme et passif (ne courez pas, ne criez pas) pour rassurer le chien, arrêtez-vous. Il viendra vous flairer pour vous identifier, après quoi il regagnera son troupeau et vous pourrez poursuivre votre chemin.
- attention aux comportements qui pourraient être interprétés comme une agression (bâtons contre soi pointés vers le bas, pas de caresse ni de nourriture, pas de photo...).
- accompagné de votre chien, gardez-le en laisse et éloignez-vous tranquillement. Ne le prenez pas dans vos bras. Si les deux chiens commencent à se battre, lâchez le vôtre n'intervenez surtout pas.
- à vélo, descendez et marchez à côté.

Randonneurs, traileurs, vététistes, cavaliers vous aurez sûrement l'occasion de rencontrer des troupeaux de moutons protégés par des chiens. Pour faciliter le travail des éleveurs et des bergers, repérez-les et évitez de les déranger. ■

INFO +

Sur le site de la CCPMB

<https://www.ccpmb.fr/economie-amenagement-de-lespace/agriculture-forets-alpages/randonneurs-chiens-de-protection-montagne/>

« Chiens de protection : des gestes à adopter »

<https://www.ipra-landry.com/actualites/documentaires/>

« La montagne en sursis »

<https://msatv.msa.fr/video/montagne-en-sursis-loup/>

Positive ou négative, partagez votre expérience via le questionnaire en ligne :

<https://www.echoalp.com/experience-patous.html>



« Patou un métier pas tout facile »

<https://www.youtube.com/watch?v=7MQKircBNxc>

Atout SPORT

Ouvrir la pratique sportive au plus grand nombre franchit une nouvelle étape. Rencontre entre les acteurs du contrat tripartite entre la commune, l'Institut Médico-Educatif (IME) et le Comité Départemental de Sport Adapté, lors d'une séance de natation bien (en)cadrée.



PAROLE D'ÉLU

Patrick Amadeï

Conseiller municipal délégué aux Acteurs sportifs

« C'est une vraie volonté municipale, facilement concrétisée du fait de la motivation affichée des trois intervenants et du personnel communal très impliqué. Vu le succès des séances en piscine, l'expérience s'est poursuivie cet hiver à Plaine-Joux. Nous souhaiterions tout comme l'IME, l'étendre aux autres sports terrestres. »



Ils sont huit enfants (sur les 75 de l'IME) accueillis à la piscine pendant deux heures et demie pour un moment privilégié. Encadrés par quatre éducateurs spécialisés de l'IME et les Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) de la mairie, ils s'entraînent

pour obtenir leur pass-nautique. Outre la perspective de l'acquisition du savoir-nager en sécurité, ce pass leur facilitera l'accès aux sports nautiques pendant leurs loisirs. Porteurs de handicap « non visible », sans appareillage particulier, les enfants atteints de

ORGANISATION EN CHIFFRES

7

Séances à la Toussaint et à Noël

8

Séances entre janvier et avril

1

Référente sport adapté
du comité départemental

2

Educateurs des activités physiques
et sportives de la Commune

4

Educateurs spécialisés de l'IME



Lors de la séance à Plaine-Joux pendant l'hiver.

INFO +

DÉCLARER UNE SECTION SPORTIVE ADAPTÉE

14

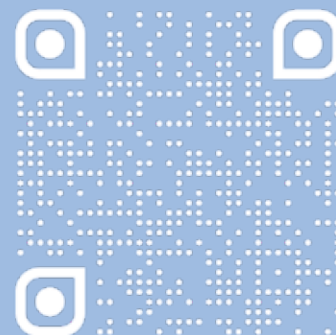
clubs dans le
département

Pour déclarer une section : faire une demande à la fédération (FFSA) en soumettant un projet motivé et pouvant être encadré. Ce peut être une section d'un club existant ou la création d'une association.

Du 21 au 23 mars, Championnats de France de ski Alpin de Sport Adapté aux Contamines. ■

PARTENARIAT SPORTIF DE LA COMMUNE

Passy soutient et encourage les sportifs de la commune. Le partenariat est ouvert aux sportifs des sections Sport Adapté (et handisport). Faites parvenir vos dossiers à la Mairie avant fin août. Informations et conditions sur le site de la Mairie. ■



LES ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES

Loisirs Assis Évasion - Ensemble

Deux associations passeraudes qui oeuvrent pour permettre au plus grand nombre de connaître les joies liées à la pratique des sports de montagne. Été comme hiver, à ski, à vélo, en randonnée ou en parapente, elles font (re)découvrir le plaisir de cotoyer le milieu naturel montagnard. ■

<https://www.loisirs-assis-evasion.com>
<https://ensemblealhorizon.com>

troubles mentaux ou psychiatriques apprécient ce temps dans l'eau. Les séances sont adaptées, la piscine leur est intégralement réservée, comme les autres structures sportives communales dont l'IME peut bénéficier pendant 500 heures annuelles. Les deux éducateurs ont été reçus à l'IME pour créer le lien nécessaire et la préparation à l'ouverture à ce nouvel environnement pour les enfants. Leurs photos sont épinglées aux murs et les quatre éducateurs présents nous confient que les nageurs comptent les dodos

entre chaque session. Olivier et Alain ont également passé une journée de sensibilisation et d'information avec Anne Pascale (conseillère technique départementale du sport adapté). Ils se disent enrichis de l'échange avec ces enfants qui ressentent tout plus fort et qui leur accordent leur confiance, primordiale dans l'apprentissage de la nage. Une mission valorisante à leurs yeux, à laquelle ils prennent un réel plaisir à donner un peu plus de bonheur à ces enfants. ■



Sous l'aile de... MONT BLANC VOL LIBRE

Fondé en 1987 par Sylvain Bataya, Guy Dalloz, Jean-Luc et Yvon Chesney, Dominique Dumas, Alain Verjus et Jean-Marc Bertin, entre autres, poignée d'amateurs des sensations fortes du vol libre (deltaplane et parapente), le club ne tarde pas à prendre son envol.

Il a depuis, bien ouvert ses ailes. Présidé par Vincent Candy depuis l'année dernière, le club passera et organisera le Championnat de France de parapente du 9 au 15 juin. Vincent salue le rôle moteur de son prédécesseur Régis Ponchaud (président de 2015 à 2022) qui a littéralement fait redécoller le club. Le site de Plaine Joux est aujourd'hui 4^{ème} site français le plus pratiqué. Côté licenciés, le club compte

170 adhérents dont de plus en plus de femmes (17% à ce jour). Le Club propose de nombreux stages pour valider des acquis, progresser et pratiquer en toute sécurité.

Parmi les tâches qui incombent à l'association : l'entretien des sites de décollage de Varan, Plaine-Joux (un des seuls sites ouverts aux Personnes à Mobilité Réduite), Frioland, Platé et d'atterrissage de Chedde, de Marlioz ou du lac. Cette année, ce sont soixante arbres que le service des sentiers de montagne (en accord avec l'ONF) a abattu, afin de garantir la sécurité au décollage. Créé en 1990, avec l'appui du Maire Robert Fournier, il a été recouvert de gazon synthétique et homologué en 2018 sous le mandat de Patrick Kollibay avec l'aide du

Département. Ces sites de décollage et d'atterrissage sont en grande majorité sur terrains communaux, rachetés au fil des ans pour une mise à disposition du Club.

Une convention avec les autres propriétaires des parcelles servant à décoller et atterrir étant obligatoire, l'aide de la commune est primordiale afin de les identifier. Le Club utilise tous les canaux de communication possibles pour informer un maximum de pratiquants des règles à respecter pour une pratique la moins impactante possible tant pour les riverains que pour l'environnement.

Depuis plus de trente-cinq ans, les ailes colorées restent indissociables du ciel passerand, pour le plus grand plaisir des habitants et de nos visiteurs. ■

RECHERCHE BÉNÉVOLES

Pour le Championnat de France, il y en a pour tous les goûts, le club a besoin de 30 personnes par jour ! ■

Inscription : benevoles.cmbvl.fr

INFO +

LES ÉVÈNEMENTS

La Nuit des Icares en février-mars, six films grand public projetés au cinéma du Plateau d'Assy

Fly in Fiz #2 : Fin septembre, la compétition « marche, vol et précision d'atterrissage » proposera deux parcours (randonnée + vol) au cœur de la chaîne des Fiz.

Championnat de France de parapente : lorsqu'Arnaud Sécher présente le projet au bureau, les membres doutent un moment de leur capacité à organiser un tel évènement. Mais le compétiteur ne lâche rien et fédère l'équipe. Le club Mont Blanc Vol Libre propose la candidature de Passy à la FFVL et l'aventure commence ! Si la fédération gère l'évènement, il faut assurer l'accueil, les animations, trouver les bénévoles... loger et nourrir 120 concurrents internationaux parmi lesquels les passerands Arnaud Sécher, Théo Bouniol, Arthur Donner, Hippolyte Mélo (le plus jeune concurrent) ou encore Jonas Laplace, sportif de haut-niveau soutenu par la commune ! ■



À NOTER

Du 9 au 15 juin,
Championnats de France de parapente

LA COMPÉTITION EN CHIFFRES

1

épreuve par jour

120

concurrents, dont 20 étrangers

60 000€

de budget

7

jours d'animations sur le village de départ et 2 soirées festives

16

minibus

8

catégories, 24 trophées sculptés, issus d'un frêne passerand !

LES PIONNIERS DU PARAPENTE À PASSY



JAMES MOGENY

S'il a dirigé le club pendant neuf ans, il est surtout le premier à avoir décollé du site de Plaine Joux. Décembre 1989, pas un flocon ne vient blanchir la station aux pieds des Fiz. Il vient alors l'idée à James de demander au Maire, Robert Fournier, d'aménager une zone de décollage pour les parapentes. Le 17 janvier 1990,

James s'élance pour inaugurer le site, classé dans les trois plus beaux de France. Son fils Philippe ouvrira la première école de parapente de la commune. Il a depuis été médaillé de la ville, pour son engagement dans le développement du parapente à Passy.



ANDRÉ THIERRIAZ

Fondateur de la seconde école de parapente de Passy, Aerofiz. Avec un « A » pour apparaître en premier dans l'annuaire et sur le minitel de l'époque et un seul moniteur, Sam Sperber. Ouvrir l'école fut un vrai challenge, mais André était déterminé à partager sa passion pour ce sport, allant jusqu'à harceler le bureau niçois de

la fédération afin d'obtenir son agrément. Avoir deux moniteurs était un minimum à l'époque... Il a transmis le virus et l'école à deux de ses trois fils ; Manu d'abord puis « Yoyo » qui est toujours à sa tête. Parmi les quatre moniteurs qu'elle compte désormais, deux sont agréés handi parapente, afin d'offrir la possibilité de voler à tous. ■

Un budget 2024 MESURÉ

La forte inflation qui frappe l'économie européenne depuis deux ans continue d'impacter les charges de fonctionnement des collectivités. C'est pourquoi nous poursuivons la modération des investissements en donnant la priorité aux services à la population.



PAROLE D'ÉLU

Alain Roger

Maire-Adjoint aux Finances

« Depuis 2 ans, nous modérons nos investissements pour nous adapter aux conséquences de l'inflation sur le fonctionnement courant de la commune. Toutes les collectivités sont confrontées à cette problématique. »



Le budget communal reflète l'engagement de la municipalité pour améliorer les services et la qualité de vie des Passerands. Les investissements dans les énergies renouvelables permettront de s'affranchir des énergies fossiles et de réduire leur coût pour la collectivité.

Voté lors du conseil municipal du 1^{er} février, le budget global de fonctionnement principal s'élève à 24,5 millions €, celui des investissements à 12,3 millions €. En six lettres, les principaux chiffres commentés, par Alain Roger, Maire-Adjoint aux Finances.

Bien-vivre : à la piscine, bassin aqualudique (pataugeoire, solarium) 194 000 €. Réfection complète de la Buvette des Criques 305 000 €. Nouveau chemin piéton autour du Lac Vert 300 000 €. Participation communale à la Véloroute Léman Mont-Blanc du Département entre Saint-Martin et la Carabote 300 000 €.

Utile : réfection de voiries et mise en séparatif des réseaux humides 1 840 000 €. Acquisition du Chalet de la Côte 550 000 € pour relocaliser les pompiers du Plateau d'Assy et créer une antenne pour le Service Infrastructures Travaux Environnement communal. Ajout d'une Centrale de Traitement d'Air de l'école de Chedde-Centre 200 000 €.

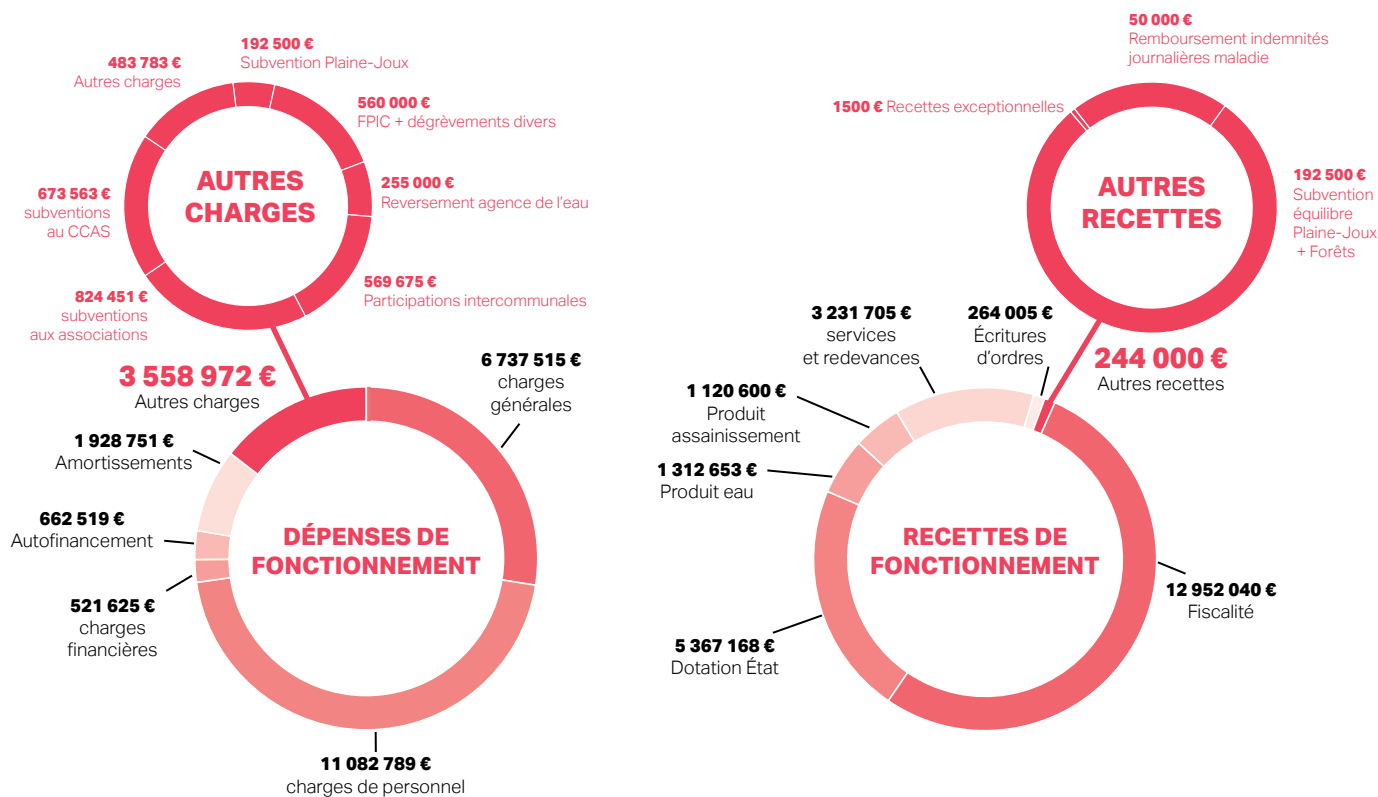
Dépenses incompressibles : achat d'énergies 1 620 000 € soit 32% des charges de fonctionnement hors salaire, fortement impactées par la hausse depuis 2 ans. Pour exemple, la consommation de carburant a baissé de 24 % alors que les dépenses liées ont augmenté de 14 %, en comparaison de 2022. Idem pour le combustible (fioul) une baisse de consommation de 34%, mais une hausse de budget de 36%. En 2024, les fluides représenteront 32 % des dépenses de fonctionnement contre 23% en 2022.

Gestion du personnel : un budget important de 11 082 789 €, soit 50% des dépenses réelles de fonctionnement. À la hausse annuelle du point d'indice, s'ajoute l'indemnité de résidence décidée cette année par le gouvernement.

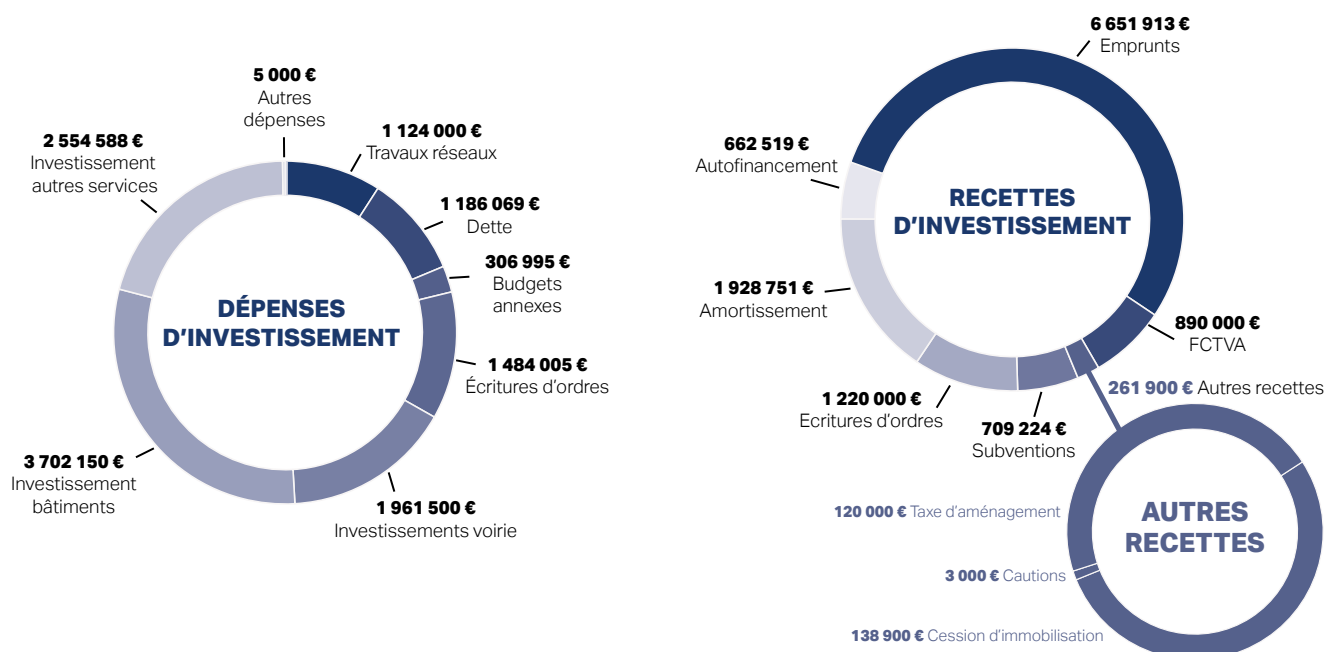
École Municipale de Musique et de Danse : 2,35 millions € (dont 350 000 € de maîtrise d'œuvre) sur un total de 4 705 918 €. L'un des plus importants projets du mandat, favorisant l'accès à la culture au plus grand nombre dans de bonnes conditions.

Taxes : les taux d'impôts locaux demeurent inchangés depuis 2022 (foncier bâti 30,95 %, foncier non bâti 58,21 %, CFE 26,17 %). Seule la part communale de la taxe d'habitation des résidences secondaires – non affectées à du logement permanent – a été majorée de 35%. ■

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 24,5 MILLIONS €



BUDGET D'INVESTISSEMENT 12,3 MILLIONS €





Je covoit'

covoiturez • partagez • économisez

en vallée de l'Arve,

avec BlaBlaCar Daily - Karos - Klaxit

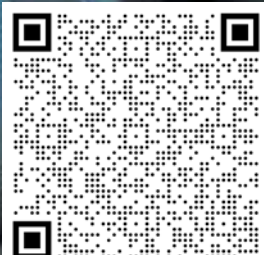


EAU * NOUVEAU * N



CÔTÉ PASSAGER
Trajet
GRATUIT

CÔTÉ CONDUCTEUR
Gagnez **4 €**
/trajet



crédit photo ©ATMB

Financé par :



Piloté par :



Animé par :





PASSY en plein développement, DURABLE

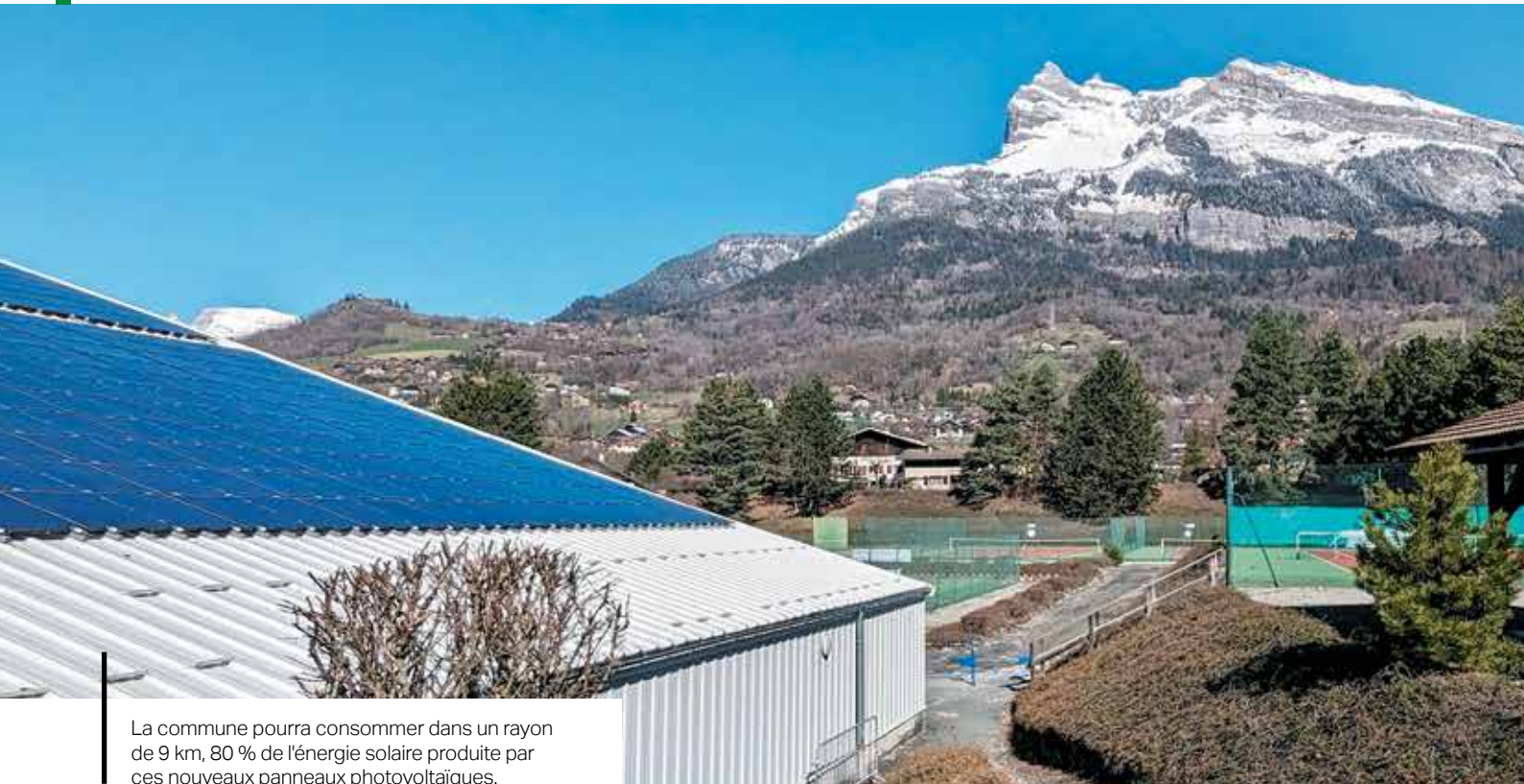
L'agriculture, l'industrie, l'activité médicale et le tourisme se sont succédé au fil des siècles, façonnant le paysage passerand. La commune doit maîtriser son développement avec l'exigence d'en réduire l'impact sur l'environnement.

imiter les dépenses liées à l'énergie et produire des énergies renouvelables, une transition prioritaire pour la municipalité récompensée par le label Flocon Vert (voir page 6 & 7). Passy a la chance de bénéficier de ressources naturelles pouvant produire une énergie décarbonée. Mais la commune est aussi engagée à réduire à réduire ses consommations. La rénovation énergétique des bâtiments publics engagée par la municipalité précédente se heurte depuis la pandémie, à des problèmes d'approvisionnement en matériaux

et à un manque de disponibilité des prestataires. Ainsi, l'opération du Centre Culturel Municipal situé au Plateau d'Assy, démarrera avec un an de retard. Bâtiment multifonctionnel, il abrite la crèche « Les Oursons », des locaux municipaux pour les associations et des appartements. La réflexion autour de sa rénovation est pensée dans sa globalité. L'objectif est de baisser d'au moins 40 % sa consommation d'énergie (baisse confirmée et mesurée dans les locaux déjà rénovés). Le chantier, chiffré à 1 300 000 euros, comprend l'isolation intérieure et extérieure (y

compris les combles), les huisseries, la charpente et la toiture, le chauffage et la mise en séparatif des eaux usées et pluviales. Il débutera ce printemps et devrait s'étendre sur six mois.

La municipalité mène aussi une politique de marché publics durables avec des critères sociaux et environnementaux. Elle se traduit par des notations privilégiant des matériaux respectueux et des entreprises répondant aux critères HSSE (Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement). Il en est ainsi pour le choix des enrobés et des équipements pour la réfection des voiries. Pour combler les zones endommagées, le « blow-patcher » entre en jeu. Cette machine permet de réparer les dégâts et autres nids de poule par projection d'enrobé, évitant le déploiement d'engins générateurs de déchets et de gaz néfastes pour



La commune pourra consommer dans un rayon de 9 km, 80 % de l'énergie solaire produite par ces nouveaux panneaux photovoltaïques.



PAROLE D'ÉLUE

Christèle Rébet

1^{ère} adjointe au Maire

« Produire de l'énergie à partir de diverses ressources renouvelables (photovoltaïque, hydroélectricité, biomasse) et réduire notre consommation énergétique c'est à la fois améliorer la qualité de l'air en diminuant les émissions de polluants et lutter contre le réchauffement climatique en réduisant la production de gaz à effet de serre. »

l'environnement et limitant à la stricte quantité nécessaire les matériaux utilisés. Sur la route de la Couttetaz, un enrobé coulé à froid (ECF) a été plébiscité. Appliqué à 30 °C (contre 160 °C pour un enrobé traditionnel = gain en énergie et donc en émission de Gaz à Effet de Serre) et mis en œuvre sur une mince couche de 0,5 à 1 cm, avec un temps de séchage très rapide, il n'est destiné qu'à la reprise d'une couche existante. Autre enrobé récemment utilisé rue des Cottages, le Végécol. Grâce à son liant composé de matière végétale à plus de 80 %, il présente un bilan carbone négatif. Son empreinte est réduite d'au moins 70 % par rapport à un enrobé clair traditionnel. Sans être froid, il est tiède et permet de réduire les émissions de GES, par rapport à un enrobé à chaud classique. Enfin, sur le chemin de l'Ile et la grande rue Salvador Allende, 30 % de matériaux recyclés constituaient une partie des enrobés utilisés dans le tapis et 50 % pour les trottoirs.

La production d'énergies renouvelables est un axe majeur engagé

par la municipalité. Photovoltaïque, hydroélectrique, filière bois, Passy est au cœur des ressources naturelles. Si la réfection totale du toit des tennis visait à assurer l'étanchéité et l'isolation, la capacité de la structure a permis l'installation des panneaux photovoltaïques. C'est effectif depuis 3 mois. En revanche, la commune attend le raccordement au réseau par Enedis, afin de profiter de la production des 1164 m². La dérogation de l'Etat a d'ores et déjà été obtenue pour une autoconsommation à hauteur de 80 % des 239 MWh produits annuellement pour alimenter notamment les tennis, les vestiaires du stade de football, la piscine mais également le pôle culturel (dont la future école municipale de musique et de danse), ainsi que le Passyfloré et la Cuisine Municipale. Le périmètre autorisé permet de couvrir les infrastructures publiques d'un périmètre allant jusqu'à Plaine-Joux. L'étude pour le projet d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la plage au lac, est en



cours de finalisation avec le Syane. Depuis sa mise en route en 1951 au pied des Egratz, la centrale hydroélectrique EDF de Passy est la plus puissante de Haute-Savoie. L'opérateur historique gère également un peu plus en aval, la centrale de l'Abbaye. La ressource en eau est très présente à Passy et la municipalité en prend soin. À l'image de la cascade de Cœur à Chedde. Alimentée toute l'année par l'Ugine et dans la perspective de son classement « Site Naturel Remarquable » par l'État, elle fait l'objet de travaux de valorisation paysagère et d'amélioration des cheminements. La concession accordée par l'Etat aux frères Pastéris en 1972 pour la construction et l'exploitation de la centrale hydroélectrique de la Motte vient de prendre fin. La commune a décidé d'exercer son droit de priorité pour en faire l'acquisition, sous réserve de quatre clauses suspensives. En attendant la signature définitive de la vente, l'Etat a confié l'exploitation à la commune via un mandat de gestion de deux ans.

A terme, l'objectif est de l'exploiter avec deux opérateurs en créant une société de projet, qui assurerait les investissements et reverserait une redevance à la commune propriétaire. Cet équipement produit la totalité des besoins électriques de 2 500 foyers à l'année.

Le bois est aussi une énergie renouvelable pour la partie non utilisée en bois d'œuvre. Même si la forêt est abondante, elle nécessite une gestion raisonnée. En améliorant la route forestière du Chatelard au col de Voza, les Houches, Saint-Gervais et Passy ouvrent la voie d'une meilleure gestion et la renforcent dans ses fonctions premières. Favoriser la biodiversité, optimiser la séquestration du carbone par la photosynthèse, produire du bois pour alimenter notamment la filière locale de construction, ce qui réduit l'utilisation de bois importés mais aussi accueillir les promeneurs. Elle offre également un accès aux différents secteurs en cas d'incendie et joue un rôle de protection pour la RN 205 dans le secteur des Egratz.

Il fut donc logique que la filière bois soit étudiée par le Syane lorsque la commune lui a confié son projet de réseau de chaleur. Plus pertinent que l'énergie solaire thermique en montagne (surproduction l'été et sous-production l'hiver), le bois s'est naturellement imposé. Les travaux de la chaufferie ont été officiellement lancés le 8 février dernier avec la pose de la première conduite d'un réseau de 3,6 km. Il alimentera 23 bâtiments (dont 11 publics) en développant 1400 kW de puissance. Le bois décheté qui servira de combustible proviendra d'un rayon d'approvisionnement de 100 km maximum et au moins 50% issus d'un rayon de 50 km à compter de 2026. Par rapport à la situation existante et avec plus de bâtiments chauffés, ATMO estime un gain de 1146 tonnes en équivalent CO₂ par an, une hausse de 4,5 t de NOx et une légère baisse de 10 kg des PM10 et PM2.5 grâce à une filtration à 10µg/m³. ■

INFO +



CHAQUE GESTE COMPTE

Gestion de l'eau : après échange avec l'association Les Amis de la Bédière et la signature d'une convention de partenariat, la commune a réalisé des travaux d'aménagement, ainsi qu'une vanne guillotine pour optimiser le fonctionnement de ce petit cours d'eau historique, afin d'assurer son fonctionnement et sa sécurité.

Mobilité douce : à proximité de la bédière, le chemin de la Mère-Eau a été réhabilité, assurant un lien entre le Plateau d'Assy (Place Tobé) et le parking du Jardin des Cimes, dans un cadre bucolique le long de l'Ugine.

Recyclage de la ressource bois : les agents du service Espaces Verts ont récupéré et broyé 533 sapins de Noël cette année. Le broyat obtenu est pour l'instant stocké et sera utilisé en paillage dans les massifs arbustifs et vivaces, il alimentera également les composteurs en matière sèche. ■

Pour en savoir plus sur le réseau de chaleur



FLOCON VERT, le label du développement durable

Tendre vers un tourisme écoresponsable, favoriser la mobilité douce, écouter et mobiliser les Passerands autour des grands projets... trois des soixante-huit lignes de critères du Flocon Vert.

S'inscrivant dans la politique de développement durable menée sur le territoire depuis son élection, la municipalité a donc postulé à ce label réservé aux communes possédant un domaine skiable. Le 24 novembre dernier à Chambéry, Christèle Rebet a reçu le premier Flocon vert de Passy. Décerné par l'association Mountain Riders pour trois ans, il invite chaque station à poursuivre leurs démarches grâce à un suivi régulier. Derrière ce trophée, des actions concrètes et projets portés par les élus et mis en œuvre par les agents communaux. Initiée avec Ville Des Alpes, la stratégie touche tous les secteurs. La municipalisation de la cuisine, son approvisionnement favorisant les circuits courts et l'implication des enfants au travers du comité de restauration, posait



INFO +

L'À VENIR...

En 2024 le territoire passera le tracé de la Véloroute Léman-Mont-Blanc. Supporté financièrement par le département et la commune (à hauteur de 300 000 €uros, 30 % de l'investissement), la voie cyclable partira du bourg de Saint-Martin à Sallanches pour rejoindre le rond-point de la Carabote. Le tracé évoluera en rive gauche de l'Arve et sera prolongé l'année prochaine pour atteindre la gare du Fayet à Saint-Gervais.



Le Lac Vert, en cours de classement Espace Naturel Sensible par le Département, fera l'objet d'une étude cette année pour la création d'un nouveau cheminement piéton. Respect de la flore très sensible sur berges et de la biodiversité aquatique, découverte et sensibilisation à cet espace montagnard unique, des panneaux seront implantés pour expliquer toute la richesse du site. ■



l'une des premières pierres. Les dix réunions publiques annuelles et celles de concertations autour des aménagements des six cœurs de ville, prouvent la volonté d'inclure les Passerands dans les projets.

L'accès au sport, à l'art et la culture, est favorisé à travers la mise à disposition de locaux et les subventions accordées aux associations. Saison culturelle, Glisse pour Tous, Sport et Culture en Vacances autant d'initiatives municipales qui favorisent la découverte d'activités essentielles au bien-grandir.

Les résultats de la récente analyse des besoins sociaux menée par le CCAS, l'ont d'ailleurs souligné. Mountain Riders préconise des améliorations pour la mobilité, le territoire vaste au profil pentu de

Passy ajoute encore à la complexité de la tâche. Une préoccupation pour l'ensemble du Pays du Mont-Blanc. L'autre point d'amélioration de notre commune selon les critères du label : les ressources. Si la gestion de l'eau et de l'énergie sont les points forts, le tri des déchets, celui d'amélioration. Nous sommes encore loin de l'objectif « zéro déchet » souhaité par Mountain Riders. Une problématique qui doit être travaillée avec les trois intercommunalités membres du SITOM. Le récent incendie du centre de tri Excoffier et les premiers chiffres de l'étude réalisée par la Région sur le traitement des déchets pour le périmètre des Savoies, de l'Ain et de Genève, vont exiger un effort accru en termes de tri, aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels. ■

Nuisances, déclarations, QUOI, QUAND ?

Motivé par des économies d'énergie ou l'amélioration du confort de vie, chaque propriétaire est amené à effectuer des modifications pour son habitat. Quid des bonnes pratiques.

AMÉNAGEMENT DE COMBLES

- Moins de 40m² : déclaration préalable
- Plus de 40m² : permis de construire

PISCINE

- Jusqu'à 10m² : Aucune formalité sauf en site protégé ABF*
- De 10 à 100m² : déclaration préalable
- Au delà de 100m² : permis de construire

ANTENNE PARABOLIQUE

- Déclaration préalable si son diamètre dépasse 1m sinon autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France en secteur protégé

EXTENSION DE GARAGE

- Moins de 40m² : déclaration préalable
- Plus de 40m² : permis de construire

TOITURE

- Déclaration préalable

COUPE ET ABATTAGE D'ARBRE EN ESPACE BOISÉ CLASSÉ

- Déclaration préalable

ABRI DE JARDIN

- Moins de 5m² : Aucune formalité sauf en site protégé ABF
- Moins de 20m² : déclaration préalable
- Plus de 20m² : permis de construire

VÉRANDA

- Moins de 40m² : déclaration préalable
- Plus de 40m² : permis de construire

CHANGEMENT DE DESTINATION + TRAVAUX DE MODIFICATION DE FAÇADE OU DE STRUCTURE PORTEUSE DU BÂTIMENT

- Permis de construire

PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE FENÊTRE DE TOIT

- Sans création de surface, déclaration préalable

CRÉATION OU CHANGEMENT DE FENÊTRES / MENUISERIE EXTÉRIEURES

- Déclaration préalable

CLÔTURE

- Déclaration préalable

RAVALEMENT

- Déclaration préalable si la commune a délibéré, sinon sans formalité

Renseignements

04 50 78 42 67

www.ville-passy-mont-blanc.fr/urbanisme

*Architecte Bâtiments de France (500 m autour de l'Eglise du Plateau d'Assy et de Martel de Jarville).



VIVRE
A PASSY



PAROLE D'ÉLUE

Belgin Cetin

Adjointe déléguée à l'aménagement du territoire

« Les membres de la Commission d'Aménagement ont une parfaite connaissance du territoire. Préserver notre cadre de vie tout en assurant le développement, dans le cadre réglementaire est notre objectif principal. La Commune de Passy est propriétaire de beaucoup de foncier que nous enrichissons afin de favoriser l'agriculture et les espaces naturels. Des acquisitions stratégiques ont été réalisées pour la revitalisation urbaine. »

Le point sur Sancellemoz

Lancé voilà deux ans, le vaste projet d'hôtellerie d'affaires mené par un groupement (promoteur et exploitant), leader du marché spécialisé dans la formation salariale des grandes entreprises, progresse favorablement.

Pour mener à bien ce projet, la commune accompagne les futurs repreneurs et sert d'intermédiaire avec les services de l'Etat, à savoir la Direction départementale des Territoires et les Architectes des Bâtiments de France. Le bâtiment doit changer de destination, passant d'un ensemble médical à un lieu touristique. Ainsi, une procédure dite de « modification simplifiée » du PLU permettra de modifier la zone. Elle comprend la création d'un Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée (STECAL), sur l'ensemble immobilier afin d'autoriser une nouvelle destination des constructions et une extension limitée. Une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) complémentaire sera instaurée afin d'assurer la mise en valeur du bâti. Ces deux procédures ont pour objectif

de renforcer la protection patrimoniale du bâtiment, tout en favorisant sa destination touristique.

La Commune est également actrice à part entière, en se positionnant sur le rachat du Chalet de la Côte, partie intégrante de l'ensemble immobilier. Le budget de 550 000 € a été voté, le compromis de vente est en cours. Ce bâtiment aura trois usages. Il permettra aux pompiers du plateau d'Assy de bénéficier de locaux plus vastes et plus confortables ; il sera également un point d'appui pour le Service ITE en abritant vestiaire, stockage et matériel ainsi que les déneigeuses ; sa partie haute sera destinée à la location communale ou saisonnière.

Les récentes avancées laissent supposer un dépôt des autorisations d'urbanisme, l'année prochaine. Ce projet d'envergure devrait créer soixante-dix à quatre-vingts emplois et s'inscrit dans la ligne directrice de la municipalité à savoir, la revitalisation du Plateau d'Assy par l'activité touristique, autour de la revalorisation de son patrimoine architectural et des loisirs. ■

INFO +

FOCUS POMPES À CHALEUR

Les pompes à chaleur, équipements économiques et écologiques, fleurissent sur les façades. Prochainement réglementés au PLU, leur pose et leur entretien sont toutefois bien encadrés.

Voici les aspects techniques à prendre en compte avant de les installer. Modules posés en extérieur, générateurs de bruit et parfois sources de nuisances et de conflit de voisinage, leur réglementation est prévue par le décret 2006-1099 du 31/08/2006, le Code de l'Environnement (articles L571-1 à 19) et le Code de la Santé Publique (articles R.1334-30 à 37 et R.1337-6 à 10-2). Pour déterminer si le bruit de l'unité extérieure relève de la pollution sonore, un diagnostic peut être réalisé par un professionnel. Ce dernier va mesurer l'écart entre le bruit ambiant (quand la pompe à chaleur ne fonctionne pas) et le niveau sonore de la pompe en état de marche. La réglementation impose un écart maximum de 5 dB le jour, et de 3 dB la nuit.

Aux bruits directs émis par la pompe, viennent s'ajouter les sons provoqués par les vibrations. Ils sont encadrés par l'article R1336-5 du Code civil qui prévoit l'obligation pour les propriétaires de faire installer des systèmes d'absorption de ces bruits générés par les vibrations. Concrètement :

- le socle de l'unité doit être en béton ;
- il doit comporter des plots anti vibratiles ;
- et doit être indépendant du bâtiment.

Pour votre confort, pas d'installation sous une fenêtre. Pour le voisinage évitez la pose en vis-à-vis d'un espace de vie, en limite de propriété, ou la ventilation tournée vers celle du voisin. Idéalement, équipez votre appareil d'une protection anti-bruit ; un professionnel certifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), expert en la matière, peut vous conseiller afin d'éviter de futures déconvenues. ■

Grands ou petits, les projets qui améliorent la qualité de vie

Un CIAP au Plateau d'Assy

Notre commune est dotée d'un patrimoine artistique et architectural d'exception à la renommée internationale. L'église Notre-Dame de Toute Grâce est un véritable joyau, la route de la sculpture est un musée à ciel ouvert unique en son genre, avec une collection qui continue de s'étoffer, pour n'évoquer que ces deux trésors pour l'art des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles. Pour Delphine Chatrian, Maire-Adjointe à la Culture et au Patrimoine : « les Passerands ont cette chance de pouvoir les côtoyer au quotidien, sans en connaître forcément l'histoire. Le Centre d'Interprétation d'Architecture et de Patrimoine (CIAP), qui est en gestation, a pour vocation de fournir des clés de lecture aux habitants et aux visiteurs en expliquant les origines de cette histoire sanatoriale qui s'est jouée au plateau d'Assy au début du vingtième siècle, marquant un véritable

tournant pour la commune. Installé dans le Centre Culturel Municipal, un bâtiment signé par le grand architecte Henri-Jacques le Même, ce lieu est destiné à accueillir tous les publics, initiés ou non, et de tous âges, afin de permettre à chacun de prendre la mesure de ce patrimoine, et d'en comprendre l'histoire. Pour remplacer ce lieu et en vue de réserver le meilleur accueil au public, la commune est accompagnée par un bureau d'ingénierie culturelle et touristique, et par une agence spécialisée dans le patrimoine architectural. » Le projet reçoit le soutien financier de partenaires tels que l'Etat, le Département. Le CIAP permettra de renforcer l'identité culturelle du Plateau d'Assy et de mieux faire connaître aux habitants le formidable patrimoine qui les entoure. Restitution de l'étude pour cet été.



L'Ecole Municipale de Musique et de Danse

Passer de locaux exigus et vétustes à un espace lumineux, aux dimensions réfléchies pour la pratique de la musique et de la danse, une réalité programmée pour la rentrée de 2025. La future Ecole va s'intégrer dans son environnement et compléter un pôle entier dédié à la pratique des sports et activités artistiques et culturelles. Un bâtiment bas carbone et sobre en énergie. Il sera alimenté par le réseau de chaleur et quasi autonome en électricité puisque porteur de panneaux photovoltaïques, raccordés au circuit de production de ceux posés sur les toits du tennis. Le permis de construire étant accordé, l'appel d'offres prendra fin le 5 avril. Les travaux devraient débuter en juin pour une durée estimée à 16 mois. ■

La Zone d'Activités Economiques de l'Arve

Le chantier prend fin, il permettra de développer l'activité économique de Passy, de générer de l'emploi, en respectant l'environnement. Ici l'enrobé est constitué à 30% de matériaux recyclés. L'intégralité des stationnements est en dalles alvéolées remplies de gravier afin de ne pas imperméabiliser le sol et favoriser l'infiltration des eaux de pluie. Pour ce même objectif,

des noues d'infiltrations ont été plantées. Un bassin de rétention y a également pris place, et l'infiltration travaillée en nivellement afin de favoriser la biodiversité en évitant la création de « mares ». Les constructions ? Quatre bâtiments, dont 2 hôtels raccordés au réseau de chaleur et alimentés en électricité par la production des panneaux photovoltaïques tout proches. ■



Du confort et de la sécurité route des Soudans

La mise en séparatif des eaux de pluie et eaux usées, ainsi que la reprise des enrobés avaient été terminées à temps pour le passage du Tour de France en juillet dernier. Il restait la finition des 37 nouvelles places de parking, la pose d'un toit en bois sur le bloc sanitaire et le transformateur installés en 2021. Pour le stationnement, ce sont les mêmes techniques que sur la ZAE de l'Arve qui ont été utilisées, évitant l'imperméabilisation du sol. Pour la sécurité des piétons, le trottoir a été prolongé côté du Clos Barmerousse et un plateau piétonnier a été créé à l'embranchement de la rue des Moranches. Le terrain de parapente quant à lui, devrait accueillir d'ici cet été un abri destiné à tous, en cas de pluie ou de forte chaleur. ■



INFO +

POUR TOUS LES ÂGES

L'aire de jeux des Nids s'adapte pour accueillir les plus petits ! Deux nouveaux modules destinés aux enfants à partir de 2 ans (un cheval à ressort et une tour avec toboggan) vont venir la compléter. Sur ce même site et pour les téméraires sur roues, une mini pumtrack en terre est à l'étude pour une réalisation fin d'année.

Lors des réunions publiques, une demande récurrente ressortait, le manque de bancs. Leur implantation est donc en route. Remplacement de ceux qui étaient détériorés, pose de nouveaux sur des emplacements disponibles. Vous pouvez d'ores et déjà en profiter aux Outards, rue de la Pérouse, bientôt chemin de la Chapt. Un sujet récupéré par le Conseil Municipal des Enfants qui en souhaite aux abords des établissements scolaires. ■



ALPES
étanchéité
INTERIEUR EXTERIEUR
Tél : 06.08.64.74.53
Tél / Fax : 04.50.78.18.25
2609, avenue Raffort Deruttet
74190 PASSY



EURL
AMANDIO VILELA
ESPACES VERTS
MAÇONNERIE
Clôture - Muret - Dallage - Portail
Passy 06 85 81 45 06
amandio.vilela@wanadoo.fr

MORET

BigMat

Matériaux de construction • Béton prêt à l'emploi • Fioul • Granulés bois
Flexible hydraulique • Transport

76 rue des Prés moulin • 74190 PASSY • Tél. 04 50 78 03 22 • mail : moret@bigmatmoret.fr



DUCREY
TRAVAUX PUBLICS **YOANN**

L'équipe idéale pour vos projets de terrassement

Enrochement
Terrassement
VRD
Aménagements extérieurs
Assainissement
Démolition

06 24 88 34 59

www.ducrey-yoann-tp.fr

yoannducrey@hotmail.fr



Métallerie METZ : un artisan d'art à Passy

Depuis une quinzaine d'années, Thierry METZ exerce le métier de métallier à son compte dans la zone artisanale des Egratz après avoir repris l'entreprise qui l'employait. Il est désormais le seul sur la commune, mais il continue à se concentrer sur des « petits chantiers », où la conception reste associée à la fabrication.

« J'ai un boulot de dingue, je n'ai pas besoin de chercher des clients », déclare Thierry METZ. Avec deux salariés, il répond principalement aux besoins des artisans locaux (pièces de camion, grilles au sol, barrières...), ponctuellement à ceux de particuliers (escaliers d'intérieur, chapeaux de cheminée, balustrades de balcon...), ou de communes comme Cordon (accès PMR écoles) ou Passy (barrières du chemin d'accès à la cascade de Chedde, protection captages d'eau potable...).

L'atelier est équipé de tout l'outillage nécessaire pour découper, plier, percer, cintrer et souder. Thierry METZ apprécie tout particulièrement de « trouver des solutions par rapport aux contraintes » formulées par le client ou bien de reproduire à l'identique des modèles fournis par ces derniers. Il privilégie la variété des pièces qu'il fabrique, plutôt qu'une production de série, synonyme pour lui d'absence de réflexion préalable. En d'autres termes, un artiste au service de ses clients.

Originaire de Strasbourg, titulaire d'un C.A.P. et d'un brevet de Compagnon du Devoir métallier, il a enchaîné les missions en intérim, afin de mieux appréhender toute la variété du métier. Après une parenthèse de 5 ans au Club Méditerranée en tant que moniteur de plongée et de nombreux voyages, il a décidé de s'installer « à la montagne » avec sa compagne. Il a depuis construit sa notoriété et fait désormais partie du paysage économique passerand. ■



ENVIRONNEMENT

✓ ACHEVÉ

- Développement mobilité douce (piétons, vélo)

220
places de
stationnement
dédiées
aux vélos

- Rénovation énergétique des logements de l'Abbaye
- Développement des énergies renouvelables
- Labellisation Flocon Vert

✓ EN COURS

- Création d'un système d'autopartage au Plateau d'Assy
- Rénovation énergétique des bâtiments communaux (Centre Culturel Municipal, Chedde Jonction)
- Libre-circulation SNCF Saint-Gervais / Servoz

✓ À TRAITER

- Rénovations énergétiques (Cinéma, Chedde-Jonction)

✓ ABANDONNÉ

- Prise de compétence transports en commun refusé par la CCPMB
- Création service de navettes Passy bus (interdit car compétence Région)

GÉNÉRATIONS

✓ ACHEVÉ

- Municipalisation de la Cuisine Centrale avec produits locaux, frais, bio et de saison.
- Renforcer les actions Education-Jeunesse

✓ EN COURS

- Création d'une microcrèche à l'Abbaye
- Réunir les conditions d'implantations pour un EHPAD public

CULTURE POUR TOUS

✓ ACHEVÉ

- Nouvelle programmation culturelle
- Municipalisation de la bibliothèque
- Soutien accru aux associations et acteurs culturels pour les grands évènements

✓ EN COURS

- Création d'une nouvelle École Municipale de Musique et de Danse
- Bibliothèque décentralisée au Plateau d'Assy
- Centre d'Interprétation Architecture et Patrimoine Plateau d'Assy
- Programme d'Éducation Artistique et Culturelle avec les acteurs culturels et scolaires

✓ À TRAITER

- Centre d'Interprétation Architecture et Patrimoine Chedde

PROXIMITÉ

✓ ACHEVÉ

- Impliquer les habitants dans la vie municipale (retransmission CM, 3 Comités Consultatifs, réunions publiques)
- Création d'une mairie-annexe au Plateau d'Assy
- Concertation sur les grands projets

✓ EN COURS

- Aire de pétanque au Plateau d'Assy

+ de 15
spectacles
proposés
lors de la
saison
culturelle



Depuis 2021

La « Glisse pour Tous » permet à tous les élèves, à partir du CP, de découvrir le ski et les activités sportives liées à la neige. Photo 2022



OCTOBRE 2022

Christèle Rébet et Raphaël Castéra, lors de la soirée Ville des Alpes de l'Année.

Réalisations + marquantes



Depuis 2021

Très attendues des Passerands, les réunions publiques ont pour but d'échanger et de présenter les projets.



JUIN 2023

Une année et un week-end anniversaire pour les 50 ans de "Sculptures en montagne, poème dans l'espace".



2021

Des repas de qualité, des produits privilégiant les circuits courts et respectant la saisonnalité. Des engagements aujourd'hui tenus par la restauration municipale.



2023

La réfection de la Grande Rue Salvador Allende offre désormais un tout autre visage aux usagers.

ÉCONOMIE-TOURISME

✓ ACHEVÉ

- Relocalisation de l'office de tourisme
- Renforcer l'offre touristique du périmètre Plateau d'Assy / Plaine-Joux
- Création de 2 itinéraires de ski de randonnée, de 2 pistes de ski nordique
- Valorisation du tourisme culturel & environnemental
- Création de la pépinière d'entreprises PEP'S et French Tech

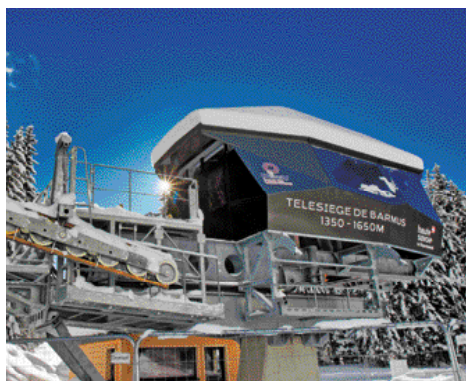
✓ EN COURS

- Création du télésiège de Barmus, démontage des 2 téléskis, réutilisation de la piste de montée
- Développement activités nature à Plaine-Joux (vtt, sentier pédagogique, via ferrata, escalade).

- Rénovation de la buvette des Criques
- Accès personnes à mobilité réduite à la base de loisir

✓ A TRAITER

- Création d'une fête de la randonnée
- Relancer la Fête du Bois au Plateau d'Assy
- Récupération de la neige des parkings de la station



LES 6 CŒURS DE PASSY

✓ ACHEVÉ

- Revitalisation du centre de Chedde étude (CAUE)
- Réaménagement de la Grande Rue Salvador Allende
- Acquisition de la ferme Biolley
- Ouverture du parc Biolley au public

✓ EN COURS

- Favoriser le commerce de proximité
- Réaménagement de la rue de l'Église Plateau d'Assy
- Contournement routier accès ZAE des Egratz
- Rénovation Maison Biolley

✓ A TRAITER

- Cheminement piéton berges de l'Ugine
- Création d'une mairie annexe à Chedde
- Classement de la plaine en ZAP

✓ ABANDONNÉ

- Création d'un point de retrait public d'argent liquide au Plateau d'Assy (trop coûteux pour le moment)



QUALITÉ DE L'AIR

✓ ACHEVÉ

- Doublement du Fonds Air-Bois
- Création d'un institut Eco-citoyen (CCPMB)
- Mesure des polluants non évalués de l'incinérateur (mercure, ammoniac, COT)

✓ EN COURS

- Mesure du fonctionnement de l'incinérateur (fumées).
- Réunir les conditions pour préparer la fermeture de l'incinérateur
- Négociation avec l'ATMB pour relocaliser l'aire de régulation de l'Abbaye

MAIRE ET ADJOINTS

MAIRE DE PASSY



Raphaël Castera
Vice-président de la CCPMB

1^{er} adjoint



Christèle Rebet
Dvlpt durable
Ressources naturelles

2^e adjoint



Jean Fontaine
Infrastructures
et Travaux

3^e adjoint



Annette Bordon
Proximité et
Démocratie locale

4^e adjoint



Alain Roger
Finances
comptabilité

5^e adjoint



Belgin Cetin
Aménagement
du territoire

6^e adjoint



Jean-Yves Demelun
Ressources
humaines
Tourisme

7^e adjoint



Delphine Chatrian
Culture et
patrimoine

8^e adjoint



Clément Valentin
Éducation
jeunesse
et sport

9^e adjoint



Vanessa Tournier
Petite enfance
Scolaire

SPORT POUR TOUS

✓ ACHÉVÉ

- Réfection du stade synthétique
- « Sport et Culture en vacances »
- La Glisse pour tous à partir du CP
- Création d'un pumptrack au Plateau d'Assy
- Déplacement du village du Trail du Tour des Fiz au Plateau d'Assy

✓ EN COURS

- Création espace aquatique à la piscine de Marlioz
- Rendre les infrastructures plus accessibles pour le sport adapté

✓ A TRAITER

- Skatepark à Marlioz



CONSEILLERS MUNICIPAUX



Maurice Sadzot



Liliane Duval

Renée
Trachez-Gicquel

André Thimjo



Patrick Amadéi



Bruno Valentin



Véronique Vizet



Ludovic Pichon



Rémi Klein



Taoufig Dous



Céline Sicoli

Aurélie
Le Navenan

Ludwig Bianchin

Fabrice
DugerdilMarie-Charlotte
AubryJacques
Sartelet

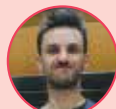
Lisa Grosset

Jean-Pierre
MorinAnne-Marie
Fontaine

Fabrice Papet



Patrice Atruz



Gaël Armand



HORS PROGRAMME

Des réalisations répondant à des besoins courants ou des opportunités.

ENVIRONNEMENT

- Réseau de chaleur bois
- Panneaux photovoltaïques sur tennis couverts
- Route forestière Chatelard – Col de Voza
- Classement Espace Naturel Sensible Lac Vert
- Classement site naturel de France de la cascade de Chedde
- Prolongement de la Véloroute départementale Léman / Mont-Blanc
- Achat de la centrale hydroélectrique de la Motte
- Ombrières photovoltaïques au parking de la Plage
- Navettes Lac Vert
- Gestion d'une parcelle forestière par l'école de Chedde-le-Haut
- Acquisitions foncières pour favoriser l'agriculture et les espaces naturels
- Amélioration du tri, étude méthanisation et recyclerie

CULTURE POUR TOUS

- Développement de l'offre culturelle pour les établissements scolaires
- Soutien à la création et aux artistes locaux
- Classe Musique au collège
- 50 ans Sculpture en Montagne Poèmes dans l'Espace
- Petite Boucle Baroque Chedde - Joux

GÉNÉRATION

- Déjà Aînés, pour les plus de 65 ans
- Relocalisation du Centre Communal d'Actions Sociales à Marlioz
- Création de l'Espace Solidarité
- Relance du Conseil Local de Prévention de Sécurité et de la Délinquance (CLSPD)
- Projet Pôle Enfance – Santé de Chedde

SPORT POUR TOUS

- Programme sportifs de haut-niveau
- Réfection demi-coupole de la piscine
- Réfection du toit du tennis couvert

- Grands évènements (Coupe du Monde et Coupe de France de télémark, Tour de France)

LES 6 CŒUR DE PASSY

- Rénovation du parking du boudrome
- Création de l'Aire de Jeux des Nids
- Réaménagement du chemin de l'Île
- Réaménagement de la route des Soudans et de l'aire de parapentes
- Achat Chalet de la Côte (relocalisation des pompiers du Plateau d'Assy, locaux techniques et logements)
- Relocalisation de Parassy à Marlioz
- Accompagnement à la reconversion des 3 sanatoriums du Plateau d'Assy
- Accompagnement extension ZAE Egratz
- Etude réaménagement avenue de Chamonix
- Extension du cimetière de Chedde
- Amélioration circulation chemin du Perrey
- Écran anti-bruit école Abbaye

ÉCONOMIE-TOURISME

- Création de la ZAE de l'Arve
- Rénovation de la buvette de la Plage
- Ouverture stations hiver 20/21
- Étanchéité retenue du Lac Gris
- Remplacement d'une dameuse
- Développement des activités nordiques
- Pleine propriété municipale du Jardin des Cimes
- Création d'une mission Développement Économique

PROXIMITÉ

- Conseil Municipal des Enfants
- Jardins partagés de Chedde
- Achat de la salle des Cités Jardins
- Améliorer les réponses aux habitants

ACROBTP
GROUPE JARNIAS

De l'opération ponctuelle aux grands projets, ACROBTP intervient partout où il est difficile d'accéder pour construire, réhabiliter et entretenir les ouvrages.

EXPERTS TRAVAUX D'ACCÈS DIFFICILE

Joguet-valentin patrice
Maçonnerie T.P.

Tout travaux Neuf et rénovation

06 19 13 56 72 joguetvalentinpatrice@aol.fr

Fixe : 0450937407
192 chemin du clurey 74190 Passy

MENUISERIE
TESSEREAU
LIONEL

486 Avenue de l'Aérodrome
74190 Passy

04 50 58 42 91

sgl carbon

Fabrication de graphite artificiel

Usine de Chedde

131, place Aristide Bergès - 74190 PASSY

Tél. 04 50 47 47 00

Fax 04 50 78 03 39

www.sglcarbon.com



UNE HISTOIRE D'INNO- VATION

Grosset Janin

Construction bois,
Intérieurs contemporains
& Atelier rénovation

www.grossetjanin.com



Des riverains satisfaits du non remplacement de ce candélabre très "intrusif".

Le coût des incivilités

Récurrents, voire incompréhensibles, les dépôts sauvages et dégradations des biens et du mobilier communal coûtent toujours trop cher.

La réparation de ces actes est payée par la commune et donc par les impôts des Passerands. L'installation de caméras (en cours dans certains secteurs), va aider à identifier les auteurs des dépôts sauvages, qui n'hésitent pas à laisser leurs coordonnées sur les cartons entassés devant les Points d'Apports Volontaires. Le nettoyage ? Des agents communaux qui passent du temps à nettoyer le résultat de ces incivilités, plutôt que de se consacrer aux problèmes urgents de voirie. Même si c'est une minorité, nous comptons sur chacun pour les sensibiliser. Merci. ■

ACTES DE VANDALISME

QUOI ?

COMBIEN €

Candélabre au rond-point de la Carabotte	Pas remplacé
Candélabre chemin de Champlan	Pas remplacé
Dégradation panneaux signalisation et barrières rue des Clairs	814,59 € HT
Candélabre chemin de l'Epagny	1 813,80 € HT
Barrière bois Plaine-Joux	233,73 € HT
Cambriolage local technique Plaine-Joux	9 232,95 € HT
Vitre cassée au cinéma Plateau d'Assy	203 € HT
Candélabre descente St-Antoine	Devis en attente
Chicane rue des Prés Moulin 1	737,76 € HT
Totem cassé Panneau ZAE	4 103,90 € HT
Effraction porte Centre Culturel Municipal	880 € HT
Arceaux vélo arraché Rue Allende	Devis en attente

INFO +



RAPPELS CHIENS ET TROTTINETTES

Au lac de Passy, les chiens sont autorisés tenus en laisse sur les chemins hauts, merci de respecter la propreté du site en ramassant leurs déjections. Ils sont interdits toute l'année, même tenus en laisse, sur l'ensemble de la plage, dans les criques, dans l'eau et sur les chemins en bord de lac. Tout contrevenant s'expose à une amende allant de 35 € à 150 €.

Les trottinettes électriques, donc motorisées, doivent circuler sur la route et non sur les trottoirs ou les Voies Vertes, ... Pensez-y, évitez l'accident! ■

Vu et vécu à Passy

Les faits marquants de la commune en bref



Challenge CUBE Ecole, 2 écoles de Passy récompensées !

Les écoles de Marlioz et du Chef-Lieu ont été classées respectivement 4^e et 8^e au concours du concours national d'économie d'énergie « Cube.s école ».

Il vise à sensibiliser les jeunes élèves aux économies d'énergie et à limiter les effets du réchauffement climatique.

Le Pôle Développement Durable de la mairie et la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, ont accompagné les élèves des deux établissements de Passy et les quatre autres de la vallée. Bravo à tous ! ■



Salle comble pour les vœux du Maire

Le vendredi 12 janvier, le Parvis des Fiz a fait salle comble. L'équipe municipale a accueilli les Passerands pour la cérémonie des vœux mêlant discours, mise à l'honneur et ambiance musicale. Raphaël Castera, Maire de Passy a réalisé un retour sur le travail accompli par l'équipe et présenté les grands projets 2024. Le maire a profité de ce moment pour mettre à l'honneur le Conseil Municipal des Enfants, les sportifs de Haut Niveau en contrat avec la commune, l'équipe de la cuisine centrale qui a reçu le premier prix des « Toqués de qualité » (cf article ci-contre), sans oublier les Passerands ayant reçu la médaille de la jeunesse et des sports et de la vie associative : Liliane Duval, Patrice Gruszka et Raymond Blondaz. ■

Toc toc toquée la cheffe !

Le mois de décembre a vu la toque de Vanessa Borodine, cheffe de la cuisine municipale, couronnée ! En remportant le concours national des « Toqués de qualité », réservé à la restauration collective, son assiette « Equinoxe d'automne » prouve combien l'investissement humain est important au sein de la cuisine, placée sous la responsabilité de Rémi Klein, initiateur du service. AOP, IGP, bio, circuit-court, un alignement de planètes parfait qui a mené à la victoire pour moins de deux euros le plat ! ■





Partager un repas pour éviter l'isolement !

Afin d'améliorer la qualité de vie en renforçant les liens entre les Passerandes et les Passerands, la municipalité a lancé un nouveau rendez-vous hebdomadaire pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Depuis le 7 février, nos séniors peuvent venir partager un moment convivial autour d'un repas dans deux restaurants municipaux: « Graines de Délices » au Plateau d'Assy et au Passyflore à Marlioz. Les menus sont concoctés par la cuisine municipale et sont suivis ponctuellement d'animations. Lors de la première, Rémi Klein, conseiller délégué à la restauration était présent afin d'expliquer l'opération aux séniors. Il était accompagné de Suzanne Colombani, directrice du CCAS et du Passyflore, de Vanessa Borodine, cheffe de la cuisine centrale, de Flora Solvas, diététicienne, et de Luis Berenguer, chef du restaurant. Un grand merci aux équipes de la Cuisine Municipale et du Service Éducation Jeunesse qui assurent le bon déroulement de ce nouveau service hebdomadaire. ■

L'inscription se fait une semaine à l'avance soit par mail à :

ccas@mairie-passy.fr ou par téléphone :

Plateau d'Assy : 04 50 53 63 35

Passyflore : 04 50 78 10 31

La lutte des Roses

Élus et agents se sont investis en faveur de la lutte contre le cancer, symbolisée par ce ruban que le service des Espaces Verts à fait fleurir dans les massifs. Christèle Rebet, première-Adjointe et Jean-Yves Demelun Maire-adjoint se sont joints en juillet à la centaine de participants rassemblés par « À vélo pour », association qui, cette année, roulait contre le cancer du sein ; avec un atelier « pouêt-pouêt » destiné à l'apprentissage de la palpation. En octobre, les agents du service éducation-jeunesse ont dessiné un cœur du bonbon au magenta sur les berges du lac. ■



Spectacle de Noël offert aux enfants par la municipalité

Plus de 150 enfants des accueils périscolaires se sont émerveillés devant le spectacle de Noël offert par la municipalité, mercredi 20 décembre au Parvis des Fiz, suivi d'une animation danse endiablée, d'une belle rencontre avec le Père Noël et d'un bon goûter ! ■

Agents retraités et médaillés 2023

Raphaël Castéra, maire de Passy, ainsi que son équipe municipale met à l'honneur les agents communaux qui partent à la retraite, ainsi que les médaillés.

Agents médaillés (Argent, 20 ans) en 2023 : Sébastien Gardet, Infrastructures Travaux et Environnement - Voirie / Caroline Legras, service des sports / Franck Paget, Infrastructures Travaux et Environnement - Parc automobile

Agents retraités en 2023 : Christiane Chareyre et Viviane Rey au 1^{er} janvier / Elisabeth Artico, Danièle Fleury et Véronique Tilloy au 1^{er} juillet / Dominique Pelloux et Jean-Michel Vallet au 1^{er} août / Maria Goncalves au 25 octobre. ■



les nouveaux commerçants
SUPER U PASSY
Pays du Mont-Blanc



courses  **.com**

LE SERVICE DE COURSES EN LIGNE




BOULANGERIE
Du Pain & des Douceurs
PÂTISSERIE

07 65 25 06 57
82 place de la Mairie
74190 Passy

Du mardi au samedi de 6h30 à 13h
et de 15h à 19h
Le dimanche de 7h à 13h - Fermeture le lundi



Electricité Générale
Chauffage électrique - Rénovation et installation
Bâtiment & Industrie
SAS G. Jiguet
35 Avenue des Raches - 74190 Passy
Tél. 06 42 09 39 50 - Email : jiguetgelec@gmail.com



 **Passy**
OPTIC

CENTRE COMMERCIAL SUPER U

91 AV. MARLIOZ
PASSY
TEL : 04 50 21 05 31




Deca Sable

Sablage-Gommage - Peinture industrielle



53 Rue des Saules 74190 Passy
☎ 04.50.78.23.78 ✉ contact@decasable.com
www.decasable.com 

Libre expression

L'article L. 2121-27-1 du CGCT dispose que « (...) lorsque la commune diffuse sous quelle que forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité ». 38,38 % de la surface utile de la page a été réservé à l'opposition, correspondant au pourcentage de voix obtenu lors du 2^e tour des élections municipales.

Chers administrés,

Nous persistons dans la défense de vos intérêts auprès de l'équipe municipale et des différentes commissions dont nous faisons partie. Les projets progressent, et nous sommes ravis de constater un

réel dynamisme à Passy. Nous nous investissons également dans des initiatives significatives, comme par exemple le Conseil Municipal des Enfants, pour sensibiliser les jeunes Passerands à la citoyenneté. En 2024, notre engagement demeurera le

bien-vivre dans notre commune. Bien à vous.

*Marie-Charlotte Aubry
et Jacques Sarlete*

Rapport de mi-mandat, ou comment en mettre plein les yeux.

Elle est belle la Grand-Rue, mais où sont les espaces verts ? 800m de goudron... Et que dire du nouveau revêtement de la Rue de la Couttetaz ?

Il est beau le futur télésiège, mais l'accès à l'Arc-en-Ciel n'est pas réfléchi. Il est beau le local de musique, mais qu'en est-il de l'espace danse ? Des repas de la cuisine municipale vendus moins de 10€ aux entreprises privées et 20€ pour le service public.

On vous met de la poudre aux yeux, les projets sont faits sur le pouce et ne sont jamais aboutis, les réflexions se font après coup.

*Le groupe Passy-Passion
Fabrice Dugerdil - Patrice Atruz*

Démarche citoyenne

Composter réduit la pollution liée au transport des déchets. Les déchets verts

représentent 30% des déchets ménagers, ils sont plus longs à incinérer et source de mauvaises odeurs. Le compost est un terreau fertile et gratuit. Si demain les

déchets sont pesés, ce sera une belle économie.

Fabrice Papet

État Civil



Naissances

AOÛT 2023 | 22 Liam DAGUILLON FIÉVET
SEPTEMBRE 2023 | 15 Mathis et Iris DUPUY **20** Achille MIGNOT
OCTOBRE 2023 | 19 Maël LORE
NOVEMBRE 2023 | 13 Benjamin FARMER **21** Charly RIN **26** Elysis SEWERYN **30** Timothée WAS
DÉCEMBRE 2023 | 02 Maria SILVA LLINARES
JANVIER 2024 | 06 Candice AUTIER **07** Zian JULLIARD **30** Ritaej RACHIKI
FÉVRIER 2024 | 21 Soan GOWA



Mariages

AOÛT 2023 | 18 Christelle MARTIN et Cyril CHABRY
SEPTEMBRE 2023 | 02 Véronique GALVAN et Olivier SCHLESSER **08** Claire DEVOUSSOUD et Benjamin CHAUDET **08** Marine FRANÇOIS et Michael BABIÉNA **23** Lise DEMELUN et Nicolas ANTUNES
NOVEMBRE 2023 | 18 Marie PERINO et Yannick PFAENDER **25** Marina RIBEIRO et José AZEVEDO PINTO
DÉCEMBRE 2023 | 02 Sarah BAUFOND et Alexis DUPASQUIER **28** Inga KOROLCZUK et Daniel du LAC de FUGÈRES
JANVIER 2024 | 06 Ludivine GUICHARD et Philippe MÂCLE
FÉVRIER 2024 | 27 Elodie COILLE et Sylvain BARBIER **28** Laura RIOPEL et Sabrina LAKHDARI



Décès

AOÛT 2023 | 03 Michel RONCORONI **14** Harald SANDRÈS **31** Marguerite-Marie SUYS née GILBERTY
SEPTEMBRE 2023 | 01 Ginette LARDILLEUX née GRUZ **01** Raymond CARRIER **07** Marie GALVIN née CHABOT **09** Renée FRARIER née RECHON-REGUET **13** Danillo FILIPPIN **16** Maria OTTONE née GACON **24** Lucien ROLLET **05** Dario MATTUZZI
OCTOBRE 2023 | 04 Eric MAGNIN **05** Josette BIANCHETTI née DETURCHE **13** Marie CRETTAZ **14** Renée SOCQUET **21** Andrée HUZÉ née FOULAZ **22** Maurice GUIHARD **23** Marie VAILLANT née BESSON **24** Suzanne HUREL née BERGEAT **29** Catherine TOUILLON née COLIN
NOVEMBRE 2023 | 01 Jean-Louis BOGINI **04** Renée FAVRE née ARICI **04** Pascal SCHALL **27** Eloi BOTTOLLIER-DESPOIS **27** Lionel DEVILLAZ
DÉCEMBRE 2023 | 07 Marcelle DELIEUTRAZ née FEIGE **10** Jean-Baptiste CANDUSSI **16** Marie-Thérèse PISSARD-MANIGUET née MABBOUX **22** Jeannine LEROY née TONNEL **28** Armand FANTIN **30** Roland BECK
JANVIER 2024 | 05 Michel CARRIER **08** Serge PERROUD **09** Bernard BERNARD **12** Dohan DELIEUTRAZ **27** Carmen POLLE née SERVOZ **28** Christiane MAUJEAN née CALMON **27** Ginette PEZET née CALMON **28** Jean-Claude PAYRAUD
FÉVRIER 2024 | 15 Colette STOIAN née CAHORS **20** Gina LEGON née BISOGNIN **21** icole BÉNÉDETTI née CARRIER **26** Nicolas ANGARAMO



PUGNAT
PASSY

575 Avenue des Raches
74190 Passy
Tél. 04 50 58 04 11
www.pugnat-tp-passy.com

CARRELAGES
DU MONT BLANC



230 ROUTE DE PASSY | SALLANCHES
TÉL. 04 50 58 27 95
CARRELAGESDUMONTBLANC.COM

BENEDETTI / **GUELPA**

81 Place Aristide Bergès
74 190 PASSY - FRANCE
04 50 93 63 70
contact@benedetti-guelpa.fr
www.benedetti-guelpa.fr



Fabrication de pièces usinées



www.bpm-decolletage.com
contact@bpm-decolletage.com
205 rue des cardinolins
PAE du Mont Blanc
74190 Passy



- Achat
- Vente
- Location
- Syndic
- Ingénierie foncière

Passy | Saint-Gervais | Megève | Les Contamines-Montjoie |
Sallanches | Les Houches | Combloux | Le Fayet

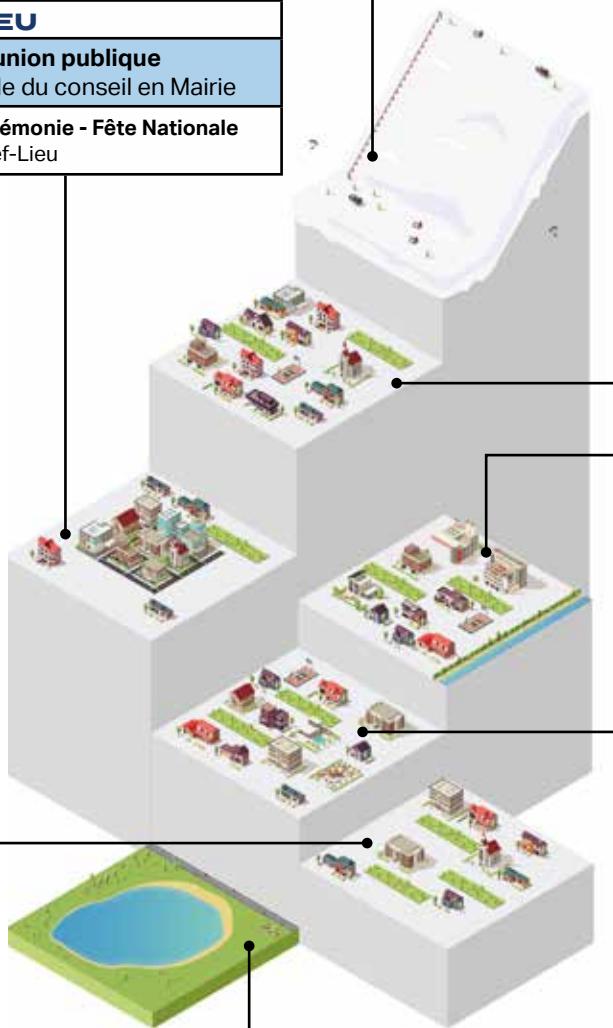
Votre projet, notre engagement.

947 Avenue de l'aérodrome - 74190 PASSY
04 50 21 86 86 - passy@mb-immo.com

Calendrier du 31 mars des évènements au 30 septembre 2024

PLAINE JOUX	
05 Mai	Sport VTT jeunes - Challenge des Fiz TDJV Plaine Joux
09>15 Juin	Sport parapente - Championnat de France Plaine-Joux (voir page 21)
22>28 Août	Culture - Festival des Hauts Plateau Plaine Joux et ailleurs

CHEF-LIEU	
04 Juin 19h	Réunion publique Salle du conseil en Mairie
14 Juillet	Cérémonie - Fête Nationale Chef-Lieu



ABBAYE	
14 Juin 19h	Réunion publique École de l'Abbaye

PLATEAU D'ASSY	
07 Juin 19h	Réunion publique Plateau d'Assy - Cinéma
30 Juin	Loisir - La Diot infernale (course de caisses à savon) Plateau d'Assy
13 Juillet	Sport trail - Trail du Tour des Fiz Plateau d'Assy
13 Juillet	Feu d'artifice du 14 juillet Plateau d'Assy
22>30 Juillet	Les Musicales d'Assy Plateau d'Assy

MARLIOZ / CHEDDE	
05 Avril	Saison culturelle - OUM PA PA ! Parvis des Fiz
01 Mai	Sport football - Mont blanc Champion's Cup Marlioz
31 Mai 19h	Réunion publique Chedde - Salle paroissiale
01 Juin	Musique - Concert de l'Harmonie Municipale Parvis des Fiz
08 Juin	Musique - Concert de l'Ecole Municipale de Musique Parvis des Fiz
11 Juin 19h	Réunion publique Marlioz - Parvis des Fiz
15 Juin	Saison Culturelle Clôture : Hamlet et Lance-moi en l'air Parvis des Fiz
18>23 Juin	Fête du FJEP Parvis des Fiz
09>11 Août	Culture - Salon International du Livre de Montagne Parvis des Fiz (voir page 15)
15 Sept.	Sport - Grimpée des Ayères Parc Biolley
06 Oct.	Tradition - Fête des Séchieux Parvis des Fiz

LAC DE PASSY	
26 Mai	Sport VTT - Dré dans l'Darbon Base de loisirs
01>02 Juin	Triathlon International Passy Mont-Blanc Base de loisirs
21 Juin	Fête de la musique Base de loisirs et ailleurs

BIENTÔT AU PLATEAU D'ASSY,

UNE NOUVELLE FAÇON DE SE DÉPLACER !

PASSY



Solution d'autopartage financée par

